

GARPAN

Groupe d'Assistance et de Recherche sur les Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés
(Montréal, Québec, CANADA)



STATISTIQUES 2013 DES OBSERVATIONS ET RENCONTRES OVNI

recueillies par le **GARPAN**

*Groupe d'Assistance et de Recherche
sur les Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés*

QUÉBEC, CANADA

GAR

PAN

SYNOPSIS (ENGLISH)

THIS DOCUMENT BRINGS THE DETAILS AND THE STATISTICS FOR THE 65 UFO CASES ALONG WITH THE CASES OF CLOSE ENCOUNTER OF THE THIRD KIND (CE3) THAT HAVE BEEN REPORTED TO THE GARPAN THROUGHOUT THE 2013 YEAR. THE METHOD USED AS WELL AS THE FINAL OBJECTIVES ARE SUMMED UP BEFORE RESUMING THE BEST RECEIVED INVESTIGATION CASES IN 2013, ALONG WITH MANY DRAWINGS FROM WITNESSES, PHOTOS AND GEOSPATIAL RECONSTITUTIONS OF EVENTS. A DESCRIPTIVE APPROACH INTRODUCES THE DETAILS FOR THESE CASES OVERALL ALONG WITH THEIR ASSESSMENT ACCORDING TO THE *ODDNESS, PROBABILITY AND RELIABILITY INDICATOR* OF THE REPORT. AS A FINAL TASK, THE STATISTIC TARGET UNDERLINES THE EVIDENCE OF THE MAIN CHARACTERISTICS OF THE WHOLE 65 CASES THAT HAVE BEEN STUDIED THANKS TO MANY USEFUL GRAPHICS.

LAST YEAR, MORE THAN A THOUSAND UFO CASES HAVE BEEN RELAYED TO THE **CANADIAN UFO REVIEW** BY THE MAIN DOZEN CANADIAN UFOLOGY GROUPS, IN ORDER TO GATHER THE CANADIAN UFO STATISTICS, AND MOST OF ALL, TO HIGHLIGHT THE MOST IRREFUTABLE AND INSTRUCTIVE CASES. AS A CIVILIAN ORGANIZATION, GARPAN IS ABLE EACH YEAR TO PASS ON THEIR ANNUAL CONCLUSIONS TO THE PROVINCIAL AND NATIONAL AUTHORITIES, AND ALSO TO THE MEDIAS.

SYNOPSIS

CE DOCUMENT PRÉSENTE LES DÉTAILS ET LES STATISTIQUES DES 65 CAS OVNI'S OU CAS DE RENCONTRES RAPPROCHÉES DE 3E TYPE (RR3) QUI ONT ÉTÉ RAPPORTÉS AU GARPAN DURANT L'ANNÉE 2013. LA MÉTHODE EMPRUNTÉE ET LES OBJECTIFS POURSUIVIS SONT RÉCAPITULÉS AVANT DE RÉSUMER LES MEILLEURS CAS D'INVESTIGATION REÇUS EN 2013, ACCOMPAGNÉS DE NOMBREUX DESSINS DE TÉMOINS, PHOTOGRAPHIES ET RECONSTITUTIONS GÉO-SPATIALE DES ÉVÉNEMENTS. UNE GRILLE DESCRIPTIVE PRÉSENTE LES DÉTAILS DE L'ENSEMBLE DES CAS AINSI QUE LEUR ÉVALUATION D'APRÈS LES INDICES D'ÉTRANGETÉ, DE PROBABILITÉ ET DE FIABILITÉ DU RAPPORT. EN DERNIER LIEU, LE CRIBLE STATISTIQUE MET EN ÉVIDENCE LES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'ENSEMBLE DES 65 CAS TRAITÉS À L'AIDE DE GRAPHIQUES.

L'AN DERNIER, PLUS DE 1000 CAS OVNI'S ONT ÉTÉ CONVOYÉS AU **CANADIAN UFO REVIEW** PAR LA DOUZAINNE DE GROUPES CANADIENS D'UFOLOGIE, EN VUE D'EN COMPILER LES STATISTIQUES OVNI'S DU CANADA, ET SURTOUT, D'EN METTRE EN RELIEF LES CAS LES PLUS IRRÉFUTABLES ET INSTRUCTIFS. À TITRE D'ORGANISATION CIVILE, LE GARPAN TRANSMET CHAQUE ANNÉE SON *BILAN ANNUEL* AUX AUTORITÉS PROVINCIALES ET NATIONALES, AINSI QU'AUX MÉDIAS.

| | |
|--|----|
| SYNOPSIS (ENGLISH/FRANÇAIS) | 2 |
| INTRODUCTION | 6 |
| L'ŒUVRE UFOLOGIQUE DU GARPAN EN 2013 | 14 |
| GLOSSAIRE | 16 |
| LES MEILLEURS CAS DE L'ANNÉE 2013 | 17 |
| SURVOL DES AUTRES CAS REÇUS EN 2013 | 34 |
| L'INVESTIGATION LA PLUS DIFFICILE EN 2013 | 51 |
| CAS RÉSOLUS OU INANALYSABLES | 53 |
| GRILLE DES 65 CAS TRAITÉS | 56 |
| STATISTIQUES ET GRAPHIQUES | 63 |
| ANNEXES – INDICES ET ÉCHELLES D'ÉVALUATION | 70 |

Rédigé par
YANN VADNAIS

Compilé par
Y. VADNAIS

Techniciens-enquêteurs, infographes, collaborateurs et assistants

Y. VADNAIS

MAXIME BOUCHER

RHÉA EL HOUSSEINI

DAVID LEBLANC

MARIE-ÈVE LEGAULT

AUDREY MATTON

JEAN MORISSETTE (AQU)

PATRICE RATIA

B.Q.



INTRODUCTION

STATISTIQUES DES OBSERVATIONS ET RENCONTRES OVNI 2013

Le GARPAN est un **groupe d'ASSISTANCE** auprès des témoins qui ont observé ou rencontrés (parfois de très près) des OVNI. Il arrive souvent que les témoins ne bénéficient d'aucun appui, écoute ou compréhension de la part de leur entourage. L'intervention d'un enquêteur peut alors s'avérer cruciale, et éviter au témoin l'isolement, les troubles sociaux, la dépression ou pire encore.

Nous sommes aussi en mesure de collaborer avec les autorités en cas d'un événement OVNI : soit pour bien colliger les données d'une Observation ou d'une Rencontre, soit pour INFORMER et RENSEIGNER le public en cas d'un incident majeur. Ce service est offert bénévolement.

En tant que **groupe de RECHERCHE**, le GARPAN reçoit les notifications d'OVNI en vue de traiter scientifiquement les données qu'elles comportent. Nous passons au crible d'analyses critiques l'information obtenue, avant d'archiver les cas enquêtés en des dossiers (numériques et papier). Lorsqu'il y a lieu, une investigation est ouverte sur un cas récent ou ancien, ce qui amène l'enquêteur à se déplacer, ou du moins à interviewer exhaustivement les témoins, en leur demandant des croquis spécifiques de leur observation, et en confirmant via internet et *Google map* les données géo-spatiales nécessaires pour reconstituer l'événement. Ce travail ardu et fastidieux, parfois onéreux, est accompli bénévolement.

Les enquêteurs et collaborateurs du GARPAN, ainsi que les personnes qui soutiennent son entreprise, sont heureux de présenter au public, aux médias et aux autorités les statistiques des notifications reçues en cours d'année et des résumés des meilleurs cas investigués qui ont marqué l'année 2013.

Ces données ont été structurées pour être transmises au *Canadian UFO Review* (Manitoba) qui compile annuellement les statistiques canadiennes se rapportant aux OVNI depuis 1989.

Ce rapport a été transmis :

- au Service Canadien de Renseignement et de Sécurité (SCRS)*
- au Ministère de la Défense nationale et des forces armées du Canada*
- à la Gendarmerie Royale du Canada (GRC)*
- à la Sûreté du Québec (SQ) et à l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ)*
- à tous les grands quotidiens du pays*
- à tous les groupes ufologiques du Canada et à quelques organisations internationales.*

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec nous par :

Site : www.garpan.ca

Courriel : garpan.ufologie@gmail.com

Téléphone : ~~1-855-OVNI-UFO~~ (présentement hors service, faute de financement)

Les données et les détails de certains cas sont accessibles sur notre site **www.garpan.ca**. Vous retrouverez aussi sur notre chaîne *YouTube* plus de quarante (40) de nos vidéos d'enquête, avec témoignage audio des témoins, matériel visuel et reconstitution des événements :

GARPAN Ufologie : <http://www.youtube.com/channel/UCWidJH8XIKHcm1gKbhXEmJA>

YANN VADNAIS

Direction du GARPAN

Investigation en ufologie (cumulatif de 70 investigations)

Recherche en Mythologie comparée et Histoire des Idées

581-984-5213



DESTINATION

Les témoignages, les analyses et les résultats contenus dans ce document s'adressent à toute personne intriguée par les OVNI. Ceci, à la fois pour informer les intéressés, mais surtout pour **sensibiliser la population** en général à la réalité de ces phénomènes, et aussi pour convaincre les témoins réticents à confier leur expérience — aussi étrange soit-elle —, car toute observation pertinente mérite d'être rapportée aux chercheurs qui étudient professionnellement et avec rigueur ces phénomènes « non identifiés ».

En second lieu, nous adressons aussi ce document **aux forces de l'ordre et aux pouvoirs établis**, afin que les informations colligées dans ce *Bilan annuel* puissent aussi servir *les intérêts qui dépassent l'ufologie civile* à laquelle nous nous restreignons. C'est-à-dire qu'une copie a été envoyée :

- au *ministère de la Défense* et au *Service Canadien de Renseignement et Sécurité (SCRS)*
- à la *Gendarmerie Royale du Canada (GRC)*
- à la *Sûreté du Québec (SQ)*, etc.

Enfin, ce document semble aussi l'occasion idéale **pour que les médias** passent en revue les travaux et les meilleures investigations d'un des groupes d'investigation ufologique les plus performants au Canada.

Ce document ne véhicule aucune idéologie, ni aucune position politique.

MÉTHODE

Le GARPAN, comme tout groupe scientifique, obéit à une méthodologie stricte qui guide l'ensemble des cas investigués. Tous nos enquêteurs et collaborateurs sont d'ailleurs astreints un protocole de relation publique qui garantit **l'entière confidentialité** envers chacun des témoins qui nous accordent leur confiance.

Ces cas sont traités et investigués s'il y a lieu et intérêt, puis archivés. La composition de rapports et l'archivage de dossiers sont des plus importants dans notre domaine, parce que trop souvent les témoignages OVNI font lettres-mortes. En rédigeant des rapports et en classant des dossiers numérotés, nous disposons aisément de l'information recueillie les années précédentes en cas de demande particulière ou de mise en comparaison avec d'autres cas.

Quand une notification est récente, nous faisons des « appels à témoins » afin d'accumuler des témoignages complémentaires et ainsi de renforcer l'indice de probabilité de la rencontre ou de l'observation.

Pour bien comprendre les événements qui nous sont rapportés, nous enregistrons toujours les interviews avec les témoins, nous leur demandons des esquisses de leur observation, ainsi qu'une reconstitution sur *carte Google* afin d'établir les trajectoires et la position des témoins. Ce travail peut être laborieux. S'il y a des photographies ou des vidéos, nous comptons sur plusieurs infographes pour les analyser et les valider.

Lorsqu'un cas OVNI se révèle important de par ses *indices d'Étrangeté* et de *Probabilité*, nous envoyons des enquêteurs sur place afin de prendre des mesures précises et de nous assurer de la complète intégrité du témoin(s). Ces mesures d'arpentage nous permettent ensuite d'établir des approximations de la taille et de la vitesse des OVNI, ainsi que des évaluations plus précises des trajectoires.

Avant de publier nos rapports ou nos vidéos d'enquête, nous demandons toujours l'autorisation finale du témoin. Quand un cas est résolu ou un dossier terminé, nous en avertissons les témoins et le public.

Outre les investigations sur les meilleures notifications OVNI, nous sommes amenés — dans le cours de ce service offert bénévolement à la population — à faire beaucoup de recherches et de recoupements entre les divers cas OVNI. Bien que ces phénomènes soient beaucoup moins rares que l'on puisse croire, et aussi beaucoup plus diversifiés que nos préjugés le voudraient bien, ce qui est des plus intéressants est de rassembler les *caractéristiques communes* de certains «types d'OVNI» et de certains «types d'événements OVNI», etc. Parfois, une observation est très semblable, voire identique, à une autre, bien qu'elle se soit produite 20-30 ans plus tôt, ou sur un autre continent...

MOYENS

Pour disposer de matériel ufologique (témoignages, documents visuels, etc.), nous avons mis en place diverses plates-formes virtuelles afin de recueillir les témoignages anciens et de capter la rumeur des observations récentes. Aussi, en participant à divers événements au courant de l'année (conférences, émissions radiophoniques), nous recevons d'autres lots de gens prêts à confier leurs expériences.

Pour bien colliger les nombreuses notifications OVNI reçues chaque mois au GARPAN, nous traitons en étapes déterminées les informations rassemblées en cours d'investigation, qui aboutit dans la clôture de dossiers.

En vérité, pour accomplir la multitude des tâches impliquées par les investigations ufologiques, nous disposons hélas de peu de moyens, étant donné que ce service «d'Assistance et de Recherche» est bénévole et non-subventionné.

RÉSULTATS

Quelques-uns de ces cas OVNI méritent toute notre attention. Non seulement beaucoup des cas OVNI ne relèvent aucunement du canular ou de la méprise, mais plusieurs des *observations* ou *rencontres rapportées* bénéficient d'*indices de Probabilité* élevés ou très élevés (c'est-à-dire plus de deux témoins, ou preuves vidéo/photographiques). Plusieurs des événements mettent aussi en évidence l'intérêt et les réponses protocolaires des forces de l'ordre vis-à-vis des «incursions OVNI» en territoire canadien : par exemple quand des hélicoptères se rendent rapidement sur les lieux, quand il y a intervention subséquente de l'armée ou d'agents gouvernementaux.

Nos recherches, ainsi que celles des nombreux autres groupes d'investigation en 70 ans d'ufologie civile ont mis en évidence **la réalité de phénomènes qui dépassent les cadres normaux de notre compréhension de la réalité**. Plusieurs cas nous parlent d'observations d'engins non humains, dont certains opèrent même en milieu urbain.

Nous avons d'ailleurs déjà reçu, de par le passé, des notifications OVNI directement transmises par la Police... Nos archives des années passées contiennent aussi trois événements OVNI vécus par des policiers en service.

Les résultats de nos recherches et investigations **accumulent les faits et les évidences de la présence effective et agissante des OVNI**s dont l'« explication dite extra-terrestre » ne peut guère qu'expliquer une partie des manifestations. Plusieurs de nos cas investigués nous apprennent beaucoup sur les modalités de la réalité de ces phénomènes, sur ces entités et humanoïdes qui ne sont pas humains (mais pas nécessairement « extra-terrestres »), enfin sur les potentialités de la technologie non humaine (ou du moins, « supra-conventionnelle »).

OBJECTIFS

Ce document vise à informer la population de la réalité OVNI au Québec et dans le monde, ainsi que de son étude rigoureuse par diverses organisations civiles, militaires ou paragouvernementales.

La réalité OVNI existe hors de tout doute raisonnable après 70 ans d'ufologie civile. De surcroît, **l'ouverture des archives ufologiques d'une douzaine de gouvernements ces dernières années** rend maintenant l'évidence de ce constat INCONTESTABLE. La « supposée problématique de l'existence des OVNI » est en fait totalement « fictive » et n'est véhiculée que par le cinéma, la culture populaire, les programmes de désinformation et les médias qui peinent à présenter convenablement ce sujet des plus subtils. Toutefois, pour tout chercheur sérieux ou personne officiellement rétribuée qui s'occupe des « **vrais cas OVNI** », la réalité OVNI s'avère non seulement très réelle et interactionnelle, mais aussi assez présente pour que des milliers de notifications soit rapportées chaque année au Canada.

Pour résumer, les objectifs du GARPAN sont d'étudier rigoureusement les cas les plus intéressants qui se produisent au Québec, afin de mieux comprendre ces phénomènes étonnamment fréquents et de faire reconnaître officiellement l'étude des phénomènes ufologiques. En étudiant et archivant méthodiquement les Observations et Rencontres OVNI, nous mettons par là même à la disposition des chercheurs (présents et futurs), des autorités attirées à ces «sujets sensibles» et de la population les résultats de nos travaux qui ne dépassent toutefois STRICTEMENT PAS les limites de l'ufologie CIVILE (et c'est-à-dire de l'ufologie non militaire).

L'ŒUVRE UFOLOGIQUE DU GARPAN EN 2013

L'année 2013 fut marquée par une série ininterrompue de belles réalisations et d'enquêtes des plus passionnantes. En tant que groupe d'investigation émergeant dans le domaine de l'ufologie au Québec (depuis 2012), nous avons d'abord dû monter sur pied une *Formation de 45 heures en ufologie théorique et pratique* afin que de nouveaux techniciens-enquêteurs minimalement qualifiés se joignent à notre groupe pour répondre à l'excès de notifications et de témoignages que nous recevons. Malgré les quelques nouveaux apprentis enquêteurs qui ont amorcé leurs premières investigations, le besoin de nos « services ufologiques » fut à ce point suscité, que nous avons dû en cours d'année mettre fin à notre ligne 1-855-OVNI-UFO...

Cette *Formation en ufologie de 45 heures* sera de nouveau offerte en mars 2014 à Québec. Elle se distingue par l'insistance à inculquer les principales techniques pour effectuer de l'« **ufologie de témoignage** » et l'« **ufologie de terrain** ».

Pour faire connaître nos travaux, nous avons participé en 2013 à trois émissions de radio, ayons prononcé deux conférences et avons produits 4 h 30 de vidéos d'enquête libre d'écoute sur notre chaîne *You Tube* : Garpan Ufologie.

GAR
PAN

GAR 2013
PAN
65 cas
d'observation et rencontre OVNI



GarPAN • ENQUÊTES • GarPAN • 2013 •

Rechercher Partager avec Graver Nouveau dossier

| | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|-------------------------------------|--|---|---------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|---|
| 4.5.8 mai 2013 | 22 avril 2013 | PH, Montréal, 2013 | RR1, Rosemont (Montréal), 2013, 21h00-22... | PH, Orbe | PH | Diassinville, 7 septembre 2013 | RE1, P.L.D. de France, 13 juillet 2013 | LN, Joliette, 22 avril 2013 | C, Frenoy, 25-26 août 2013 | 28 juillet 2011 | OO, St-François-Pierrefonds |
| PH, Lachute, 148-150 | LN, les de Boucheville, 23h45-01h00 | PH | Kingsgarn, 15-16 juin 1997, 01h30 | Kingsgarn, 16 juin 1997, 01h30 | 17 octobre 2011, 19h00-20h00, ql... | 9 avril 2011, 19h00, Montréal | Maroc, 15 décembre 2011 | Joliette, 12 avril 2013 | Yaufrault, 11 novembre 2011, midi | France, 5 octobre 2012 | 8 février 2013 |
| Lac Memphrégog, août 2013 | Lac, cône | RE1, Lachine, 2011 | RE1, Lachine, 2011 | Montréal, juillet 1983 | RE1, 1984-5, 20h00, 25 sec | 10 décembre 2013 | Lac Kenogami, 1970 | Parc Chauveau, juillet 2007, nuit | Verrier, été 1980 | 17 octobre 2013, Donval | OO, St-Léonard, 22 avril 2013, 10h55 |
| RR3, Abitibi, 1967 | Lac Kenogami | LN, Rosemont (Montréal), 3 mai 2013, 00h00 | RR1, Montréal | Château RR2, 1987 | Montréal | Parc Chauveau, 28 juin 2011, 15h00 | St-Hippolyte, 2013 | St-Casimir, 2004-5 | RR1, 1963-1967 | RE1, Québec, 1987 | OO, Châtelet (France), 22 septembre 2013, 14h00 |
| St-Pierre, 27 mars 2013 | Lac, 28 mai 2009, PH | PH, 6 fév. 2013 | PH, 17 janvier 2013, Montréal, ANONYME | RE1, St-Constant, mar-juin 2010, soir | Costa Rica, 1998 | St-Georges-de-Bouchard, 23 fév... | Schaumburg, PH Belgique, 10 juillet 2011 | St-Jacques, 4 mai 2013, 2h45 | St-Cyprien | Valfréjus, samedi novem... | RR1, St-Hilaire, 9 mars 2013 |

Glossaire



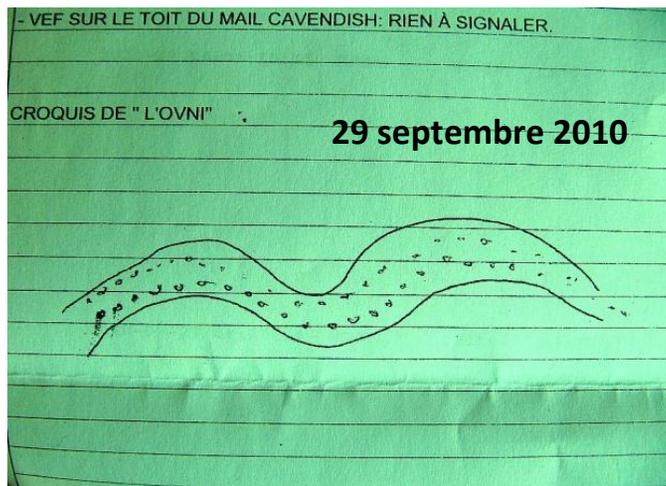
Type de PAN

- DR Détection Radar
- PH Évidence photographique, vidéographique, graphométrique, etc.

- LN Lumière Nocturne
- OD Objet Diurne (+ de 200 m)
- ON Objet Nocturne (+ de 200 m)
- RR1 Rencontre rapprochée (– de 200 m) : OVNI, PAN ou lumière intense sans objet
- RR2 Rencontre rapprochée avec traces physiques (= EV dans le *Canadian UFO Survey*)
- RR3 Rencontre rapprochée avec présence d’humanoïdes
- RR4 Enlèvement ou contact physique
- RR5 Rencontre métaphysique ou communication supranaturelle

Les meilleurs cas de l'année 2013

Le premier cas rapporté fut celui d'un homme qui était étonné qu'un autre témoin eût vu le 5 octobre 2010 un OVNI « en forme de poisson, avec deux queues », c'est-à-dire un OVNI dont la forme (mais non la taille) ressemblait à ce qu'il avait vu récemment, durant l'hiver 2013. C'est une façon intéressante de commencer ce rapport et de positionner la problématique OVNI. En effet, comment, jusqu'à maintenant, UN SEUL témoin aurait pu observer un vaisseau de 40 mètres au-dessus du plus grand édifice de Notre-Dame-de-Grâce?... La dame avait appelé la police, et la police avait transmis ce cas au *Réseau OVNI-ALERTE*. Toutefois, six jours plus tôt, une douzaine de témoins avaient aussi rapporté à la police (voir rapport en bas à gauche) et photographiés des « lumières d'un autre monde » au-dessus du *Mail Cavendish*, 3 kilomètres au nord.



Rosemont (Montréal), hiver 2013, de 21 h à 22 h E : 5,5 P : 1,5

Résumé du témoin :

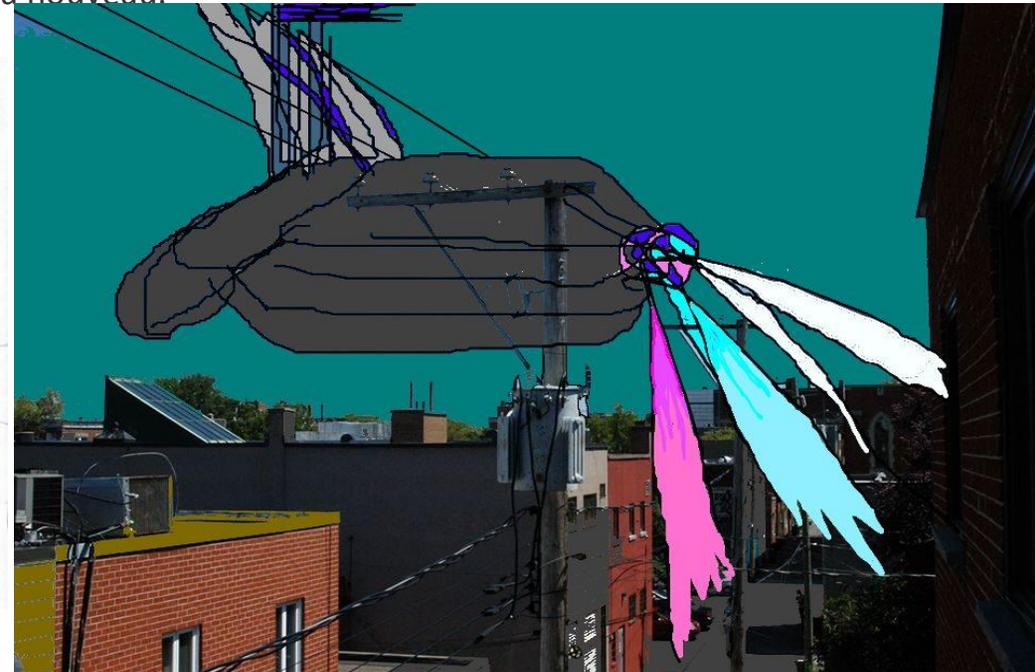
« J'ai fait un dessin, je ne suis pas bon en dessin. Cette photo a été prise de mon balcon. **La soucoupe éclairait à droite de haut en bas de plusieurs faisceaux lumineux de couleurs rose, bleu et blanc.**

*Photo et dessin par le témoin.
Couleur par Garpan.*



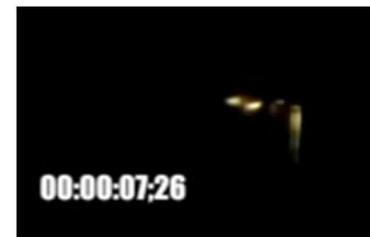
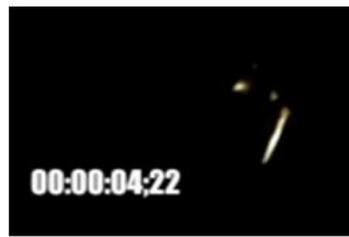
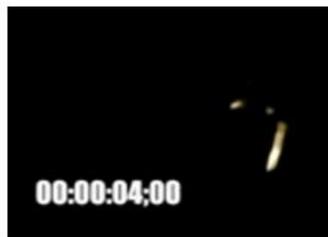
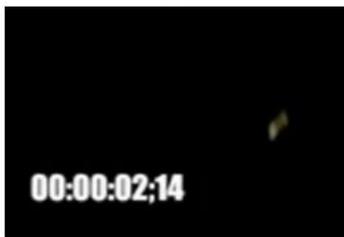
Je n'ai pas répondu la première fois **parce que je ne voulais plus en parler**. Je ne m'explique pas ce qui s'est passé ce soir-là, **ça n'a aucun sens et aucune logique**. Ça s'est passé quelque temps avant que je te rencontre lors de ta soirée, un soir d'hiver. Je me souviens qu'il tombait une petite neige fine et que je ne pouvais pas rester longtemps sur mon balcon parce qu'il faisait froid. Il a de l'être vers 20/21 h peut-être 22 h...j'ai regardé une première fois de mon balcon, pas longtemps [**mais j'ai vu un ovni de forme bizarre adossé à mon immeuble**], **puis j'ai continué de regarder la télévision... comme si c'était normal et qu'il n'y avait rien là...** puis je suis retourné voir une deuxième fois peut-être **1 heure après** peut-être moins peut-être plus et **la soucoupe était toujours là!** Puis je me suis dit que ça n'avait pas de bon sens, si la

soucoupe était vraiment là, les gens dans la rue et les automobilistes la verraient, les gens crieraient, je les entendrais... mais il n'y avait aucun son, aucun cri, je n'ai vu personne marcher dehors ni courir... j'ai refermé la porte-fenêtre et **je crois que je suis allé me coucher comme si de rien n'était. C'est très étrange.** Comme j'ai déjà dit, **ça n'a aucune logique** et c'est pourquoi j'ai chassé le tout de mon esprit. **Je suis retourné par la suite des dizaines de fois sur mon balcon, examinant l'endroit dans la même direction, il n'y a pas un soir que je n'y pense pas.** J'attends toujours le moment que ça se reproduise, mais j'ai des doutes que ce phénomène se réalise à nouveau.



À gauche : esquisse du témoin de Notre-Dame-de-Grâce, le 5 octobre 2010.

J'ai été bouleversé par l'histoire de la dame à Notre-Dame-de-Grâce qui a décrit la soucoupe comme des poissons? C'est-à-dire avec deux queues... moi aussi **elle avait comme deux queues, mais l'une des deux queues était relevée en l'air comme un mur avec des câbles me faisant penser un peu au mât penché du Stade Olympique.** C'est tout ce que je peux dire pour le moment. »



Deux photos suivies
d'une vidéo

par Y.VADNAIS

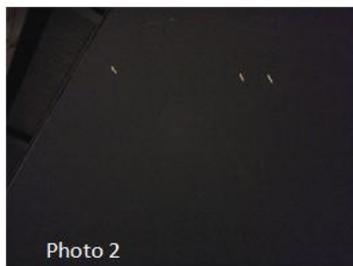
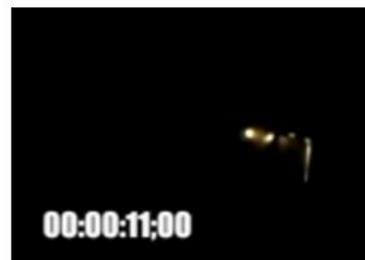


Photo 2

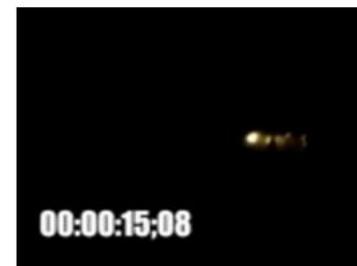


*ci-haut : Ovni suivi
d'une petite lumière qui le
rejoint à toute allure*

ci-bas : lampadaires



00:00:11;00



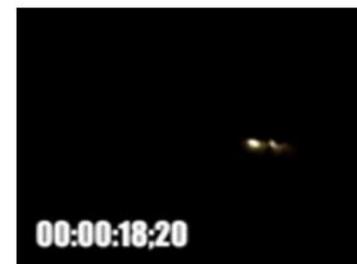
00:00:15;08



*Point de vue approx.
de la photo2*



Point de vue de la vidéo



00:00:18;20

St-Georges-de-Beauce, 23 février 2013, 22h00

www.garpan.ca

St-Georges-de-Beauce, 23 février 2013, 22 h

E : 4 P : 6

Lors d'une soirée neigeuse, deux (2) témoins photographient et filment trois boules lumineuses suivies d'une plus petite qui les rejoint à toute allure.



Laval, 8 février 2013, 2 h 45 E : 2 P : 1

Un jeune homme de Laval aperçoit une lumière verte tomber à la verticale durant une quinzaine de secondes. disposer

Une vidéo *You Tube* du 17 janvier de Montréal montre aussi trois lumières vertes (quoique anonyme, encadrée).



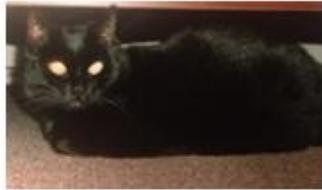
Lachute, 2013 E : 2,5 P : 2,5

Un *ufochasser* («chasseur d'ovnis») connu du GARPAN réussit trois clichés d'un triangle, sur la route 148. Faute de

d'informations supplémentaires, l'*indice de Probabilité* ne peut être plus élevé.

RR3, St-Jean-sur-Richelieu

Un soir d'automne 2007-08



Par Rhéa EL HOUSSEINI

www.garpan.ca

***Un chat réagit à une présence humanoïde,
hiver 2013 E : 3 P : 2,5***

Un jeune homme qui écoute la télévision au sol aperçoit son chat réagir fortement dans une direction précise. Il se retourne pour regarder et constate ce petit être qui s'enfuit.

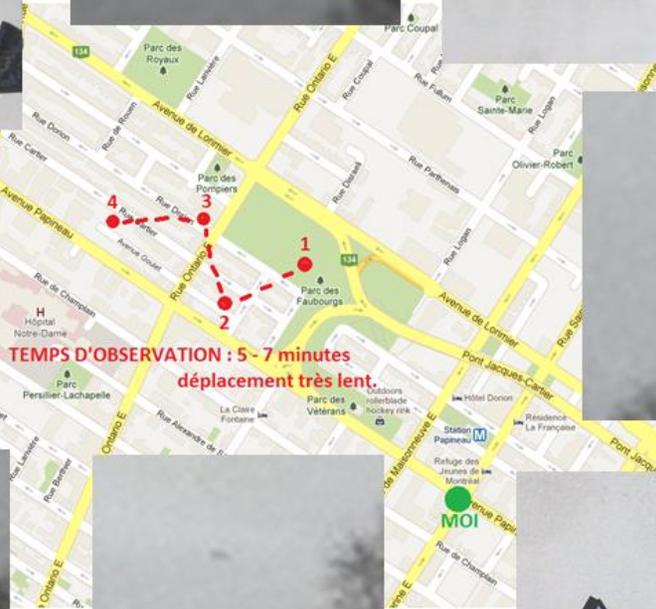
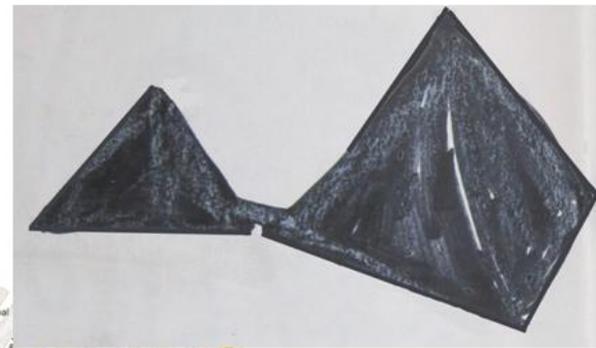
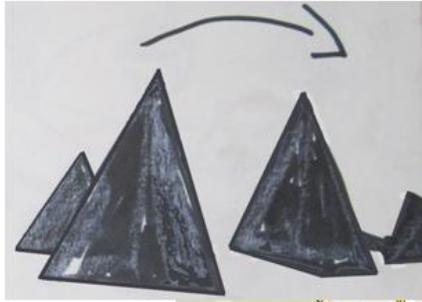
Poltergeist à St-Hyacinthe, hiver 2013

E : 3,5 P : 4 ?

Le témoin rapporte que son jeune enfant fut la victime de cette 'présence' et qu'au matin elle trouvait des ecchymoses sur son corps. Plusieurs événements furent rapportés.



www.garpan.ca



TEMPS D'OBSERVATION : 5-7 minutes
déplacement très lent.



par Y. Vadnais



Montréal, 9 avril 2013, 18h50-19h15

Deux pyramides reliées, 9 avril 2013, 19 h E : 3 P : 3,5

Deux groupes de témoins (2+1) observent à 400 mètres de distance, une forme flottante à l'horizon, au-dessus du parc des Faubourgs. Comme une reconstitution spatiale n'a pas encore été effectuée sur les lieux, il est difficile d'élever l'indice de probabilité, malgré les photographies, la forme atypique et les deux groupes de témoins.

L'objet **se déplaçait lentement** et **semblait tourner un peu sur lui-même** à la hauteur où les petits avions volent. Je me suis absentée un court moment et il n'y avait plus rien à l'horizon !! Cela avait un peu une **forme de goutte** mais comme ça tournait sur lui-même, je voyais **des reflets comme en pointe** dont un **triangle un peu rond** ! **Le soleil reflétait dessus** ! (...) Ça n'avancait pratiquement pas ! peut-être à peine 10 km/h, assez haut dans les airs.

Je l'ai remarqué quand je rentrais à la maison en prenant la **sortie 145 de l'autoroute 20 vers St-Liboire**. Dans le rang, déjà je le voyais ce point dans le ciel qui ne bougeait pas, **à 10h58**. Puis quand je suis arrivée dans le village, je me suis arrêtée dans le stationnement d'un magasin pour l'observer. J'ai arrêté mon moteur, puis je suis descendu de ma camionnette. Il n'y avait **aucun son** et en 15 minutes, je me demande si cet objet s'est déplacé de plus de 200 à 400 mètres.

Ça avait l'air arrondi, mais avec des cotés planes, car je pouvais parfois voir le reflet du soleil quand il bougeait sur lui-même. C'était plutôt **noir**, mais en plein jour. Il n'y avait pas de nuage, ça n'avait peut-être pas besoin de son éclairage... ou c'est un autre je ne sais pas.



Première esquisse

St-Liboire, 22 avril 2013
10h55

www.garpan.ca



Seconde esquisse

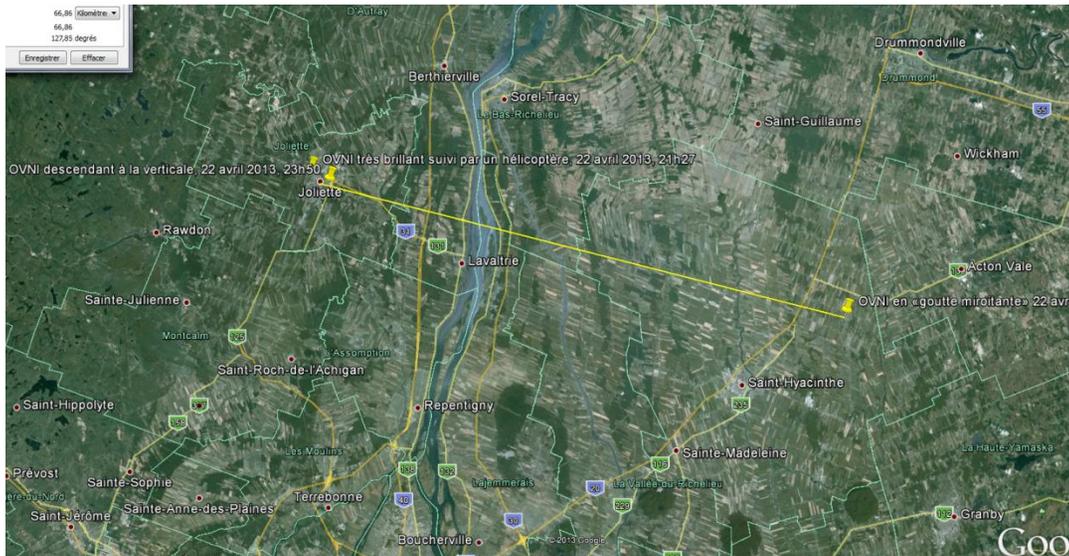
*Investigation
Y. Vadnais*

Mon dessin est peut-être un peu allongé [*Première esquisse*], c'était un peu plus large (cela n'est pas évident de dessiner avec *Paint*...). **Donc un peu triangle, ou en diamant, mais un peu arrondi**, du moins de l'angle que je le regardais...

Je me demande même si l'engin ne se serait pas posé par hasard, vu la vitesse qu'il allait et que du fait que j'ai dû partir pour aller chercher mes enfants, car **quand je suis retourné cinq (5) minutes plus tard, il n'y avait plus rien à l'horizon**, mais ... va savoir !

Celui-ci [*Seconde esquisse*] ressemble plus à ce que j'ai vu. À cause de l'**apparence arrondie de l'ovni** et du reflet que j'ai vu à certains moments sur une des surfaces, j'avais trouvé que de loin, **cela avait l'air d'une goutte** ! alors voilà, en plein jour **l'objet était noir** !

St-Liboire, 22 avril 2013, 10 h 55 E : 3,5 P : 1



22 avril 2013 — Deux (2) observations OVNI à 67 km de distance

ST-LIBOIRE (MONTÉRÉGIE)

10h55 Am

OVNI en forme de goutte

réflétant le soleil

quasi-stationnaire

pendant 15-20 minutes

JOLIETTE (LANAUDIÈRE)

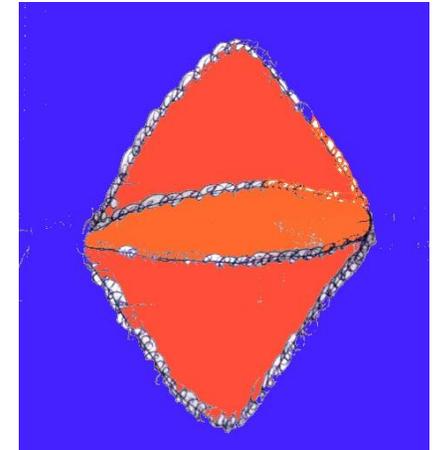
21h27 Pm

OVNI en forme de losange

très brillant rouge-orangé

célérité non-conventionnelle

suivi par un hélicoptère



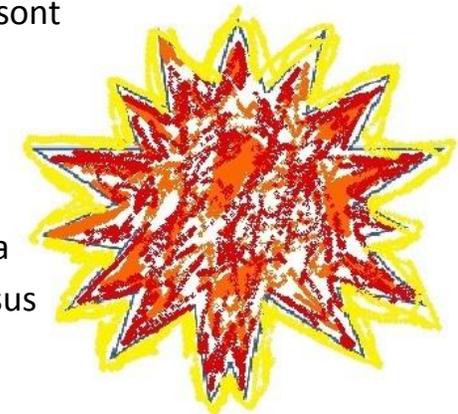
Joliette, 22 avril 2013, soirée

E : 3,5 P : 1

Le même jour, à 80 kilomètres de St-Liboire, deux autres observations nous sont transmises. Dans un cas, trois témoins ont observé et même filmé (seulement quelques secondes...) un OVNI en forme de losange rouge-orangé, suivi du passage d'un hélicoptère.

La seconde observation fut une lumière brillante qui monta à la verticale, à la façon de la station spatiale internationale, quoique celle-ci se trouvait au-dessus de l'océan Atlantique Sud à ce moment-là.

L'intérieur brillait dans les teintes de rouges et orange avec un contour très brillant autour de l'objet dans les teinte d'un jaune pâle...avec une espèce de pulsation.



Dès le moment où nous l'avons perçu, il a toujours garder le même itinéraire n'a pas bouger (dans le sens de monter ou descendre) nous avons pu le suivre dans yeux jusqu'à ce que nous le perdions de vue, a cause de la position de l'immeuble et de la fenêtre par laquelle nous regardions.

***Un vaisseau libère une boule
lumineuse à St-Jérôme,
4 mai 2013, 2 h 45***

E : 4,5 P : 1,5



Résumé de l'incident du 4 mai 2013, à St-Jérôme :

- le témoin faisait de l'insomnie
- soudainement il eut une forte impression de devoir sortir sur le balcon en robe de chambre pour regarder au télescope
- il repéra une étoile, et il se mit à la viser dans le télescope
- il se redressa puis il y eut alors un FLASH TRÈS PUISSANT « qui éclaira toute la cour, et les terrains des voisins, et les champs des fermiers, à perte de vue, durant 1 à 2 secondes »
- il regarda alors au-devant de lui, pour remarquer avec consternation un « VAISSEAU RECTANGULAIRE de 100 pi (30,5 m) par 40 pi (12,2 m) » au-dessus la cime des arbres dans l'arrière-cour
- un « filament », un « FILON » SORTIT DU VAISSEAU AVEC UNE PETITE BOULE LUMINEUSE AU BOUT, en sortant

elle fit un « SIFFLEMENT »

– il ne put savoir si elle était tombée, ou si elle avait disparu

– le témoin fut traumatisé, il éprouva un sentiment « qu'il n'avait jamais connu ». Il rentra à l'intérieur, s'étendit sur le canapé en se recroquevillant, s'apercevant qu'il larmoyait. Il se « sentait privilégié », mais ressentait une grande « frousse ».

Témoignage écrit du témoin :

« Le 4 mai aux environs de 2 h 45, j'étais couché sur le canapé dans le salon incapable de dormir. J'ai senti soudainement le besoin de sortir sur le patio en robe de chambre nu-pied pour aller à mon télescope. (Nous l'avions acheté quelque temps auparavant parce que nous voyons des lumières scintillantes qui bougent dans le ciel depuis décembre 2012).

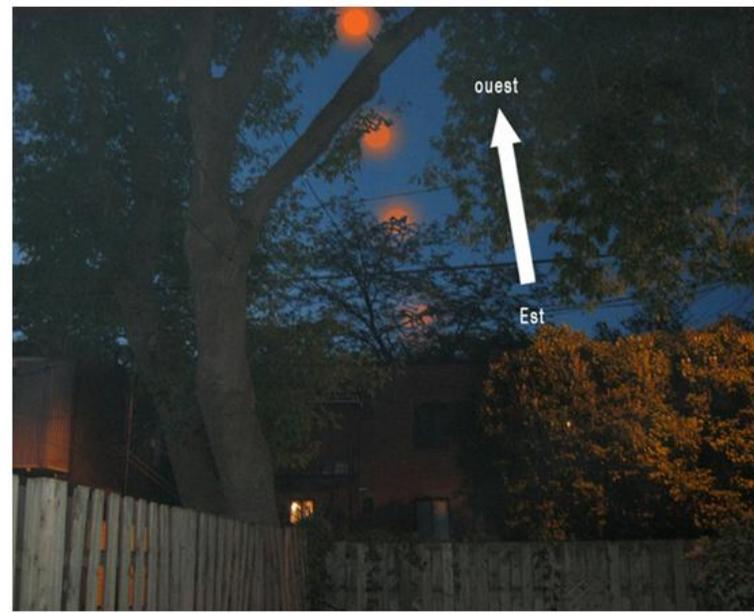
Procédant à des ajustements, en me levant la tête à ma gauche j'ai aperçu un **gros objet blanc** direction sud (ovni) à environ à 1000-1500 pieds d'altitude d'une grosseur approximativement de **100' X 50' de forme rectangulaire** avec une **pointe à une extrémité**. Je n'ai entendu **aucun son** et **soudainement tout s'est éclairé comme en plein jour** le champ derrière chez moi ainsi que le terrain du voisin au moins la **grandeur d'un terrain de football**, la durée a été très courte : environ 2 à 3 secondes. J'ai vu **une lumière ronde blanche de la grosseur d'un ballon de soccer** comme si celle-ci ce serait détaché de l'ovni en émettant un **léger bruit de sifflement** comme une étoile filante. Je l'ai vu filer vers le sud, parcourant une distance dans les champs de 2 à 3 km en 5-6 secondes.

Je suis rentré immédiatement et j'étais **sous le choc, je me suis couché sur le canapé en position fœtale**, j'avais **peur** et étais exciter d'avoir vu quelques choses je me suis mis à pleurer et je ressentais des émotions mélangées.

Par la suite ma conjointe a fait des recherches sur le net et a trouvé une image qui correspondait exactement à ce que j'ai vu. C'était la première fois que l'on voyait un ovni de cette forme-là.

J'ai eu l'impression d'avoir été au bon endroit au bon moment.

Vous êtes la deuxième personne à qui j'en parle. »



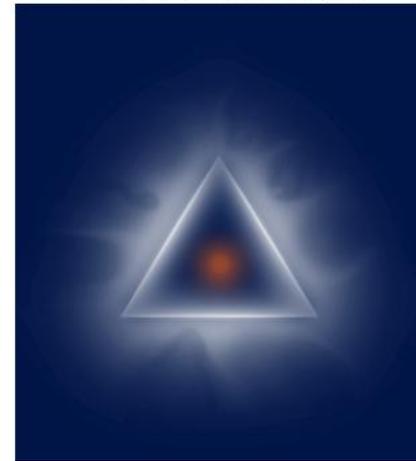
Investigation par Y.VADNAIS

Rosemont (Montréal)

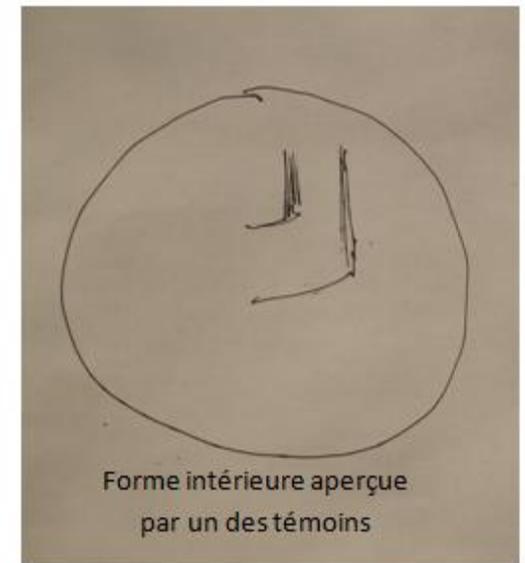
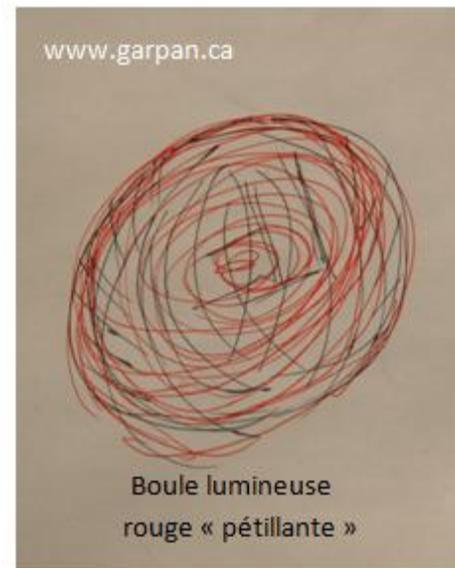
dimanche 5 mai 2013, 00h00

www.garpan.ca

E : 4 E : 1,5



Un homme sort de chez lui pour fumer une cigarette. Il aperçoit une lumière orange se diriger au-dessus de lui. Soudain, elle s'arrête, et en s'immobilisant se révèle une forme triangulaire. Comme par un choc mécanique, le triangle manœuvre sur lui-même, puis entreprend un mouvement horizontal à la perpendiculaire, pour revenir ensuite à sa place. Enfin, le triangle reprend sa course initiale. Le lendemain, à midi, trois avions-chasseurs sont passés au même endroit, note le témoin.



N.D. Île-Perrot, samedi 13 juillet, vers 21h00

E : 4 P : 1,5

Deux hommes ayant passé la soirée à discuter de méditation et des civilisations anciennes aperçoivent une intense boule lumineuse rouge au-dessus de la cime des arbres à moins de 500 mètres. Cette boule se déplace lentement à l'horizontale en s'éloignant de témoins. À un moment, l'un d'eux semble discerner une structure à l'intérieur et décrit le phénomène comme une lumière derrière l'écran rouge d'un phare arrière de voiture. Après plus d'une minute, la boule se met alors à monter verticalement jusqu'à disparaître.



***Fermont, 19, 25-26 août 2013 et jours suivants, 2 h 55 -5h30 E : 3,5
P : 3***

Une dame récemment déménagée à Fermont est témoin de plusieurs phénomènes étranges autour de Fermont. Sur une période de plusieurs jours, elle réussit à filmer et photographier de nombreuses fois des lumières au loin qui agissent bizarrement, mais aussi de très près (juste au-dessus d'elle). Investigation non complétée.

Lac St-Pierre, 27 mars 2013 E : -- P : --





Îles de Boucherville, 5-8 juin 2013, 2 h 45

E : 4 P : 4

- 1- Il y eut d'abord **une lumière bleu vif**
- 2- Cinq minutes plus tard : une lumière est remarquée au-dessus de la lisière des bois (à 600-700 m), puis la lumière se met à monter
- 3- Une fois en haut, un des témoins commence à filmer (l'une des **deux vidéos**, 90 secondes et 300 secondes)
- 4- Les deux témoins avancent : **la lumière passe près d'eux, à 10-15 mètres d'altitude, et à 7-8 mètres de distance environ.**
- 5- Ils discernent ensuite une **fumée lumineuse polymorphe**
- 6- Les témoins se mettent à la suivre, elle fait, par après, **demi-cercle**
- 7- Puis, la lumière **s'arrête**
- 8- Ils flashent avec les phares de leur voiture
- 9- Ils s'enfuient finalement

Le témoin retourna le lendemain pour tenter de la filmer à nouveau, mais c'était pluvieux et il n'a rien aperçu.



Napierville, mi-août 2013, 18h30

E : 5 P : 4



Monts Arthabaska, Victoriaville

*Deux (2) témoins
Forme : ovale*



16 novembre 2013, 17h00 à 18h45



Monts Arthabaska, 16 novembre 2013, 17 h à 18 h 45 **E : 2,5 P : 3,5**

Deux témoins observent durant 1 h 45 une lumière ovale immobile. Elle s'éteint subitement à 18 h 45.

Parc des Laurentides, 27 déc 2013, 18h30



**** Photographies non-retouchées *** prises en voiture ****



Investigation : Y. VADNAIS

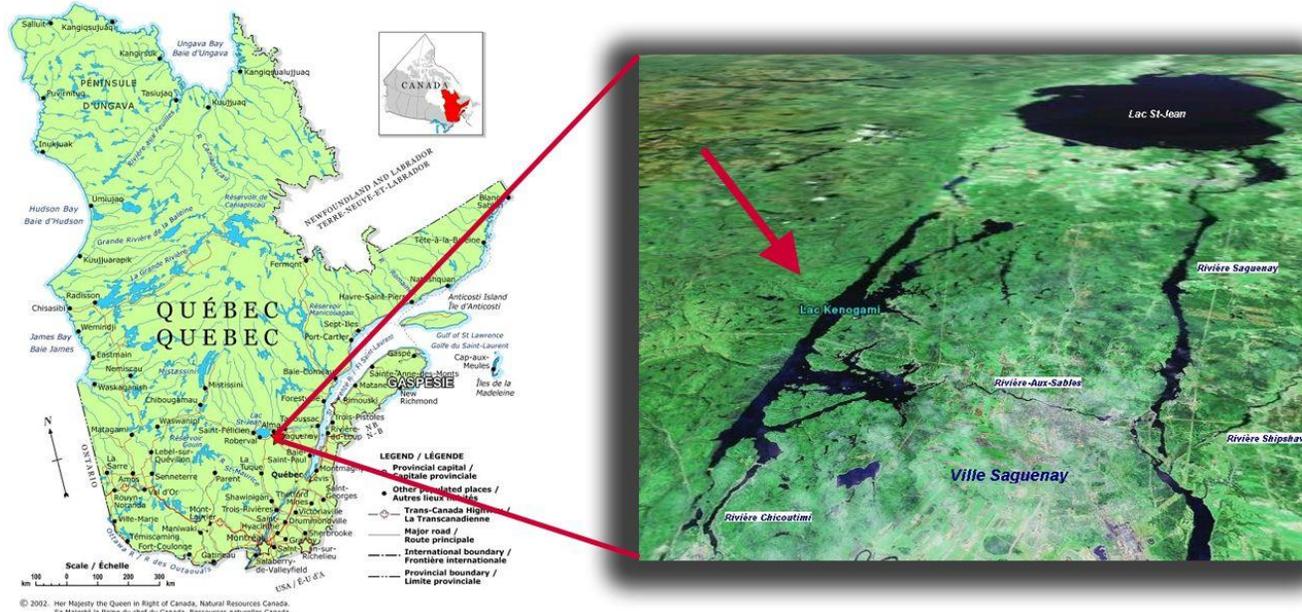
www.garpan.ca

Réserve faunique des Laurentides, 27 décembre 2013, 18 h 30

E : 2,5 P : 4

Quatre clichés, dont un heureusement est clair et stable, ont été pris en voiture dans deux témoins qui avaient remarqué une lumière plus forte que les étoiles. Le bleu caractéristique de ces photos est remarquable.

Les meilleurs cas reçu en 2013



Un triangle survole deux pêcheurs, hiver 1974-75

E : 4,5 P : 2,5

Transcription de l'interview :

« J'ai alors vu **trois points blancs**! Mon père m'avait déjà montré les étoiles, et je savais que ça n'avait pas rapport. À un moment donné, ils **ont tourné**, tsé ils **ont pivoté** : mettons le point blanc qui est en dessous s'est ramassé sur le dessus, et les deux autres points blancs en dessous.

Je regardais cela alors que mon père finissait de fermer le fanal, fermer le poêle et la cabane de pêche.

Puis il sort dehors et je dis « heille le père! Regarde ça! » Là il regarde les trois points blancs! »

Puis, ils ont tourné encore, ils ont pivoté carrément... Le **triangle a tourné sur lui-même.**

Quand c'est un bruit d'hélicoptère, on entend un battement d'ailes, mais là **on n'entend rien!**

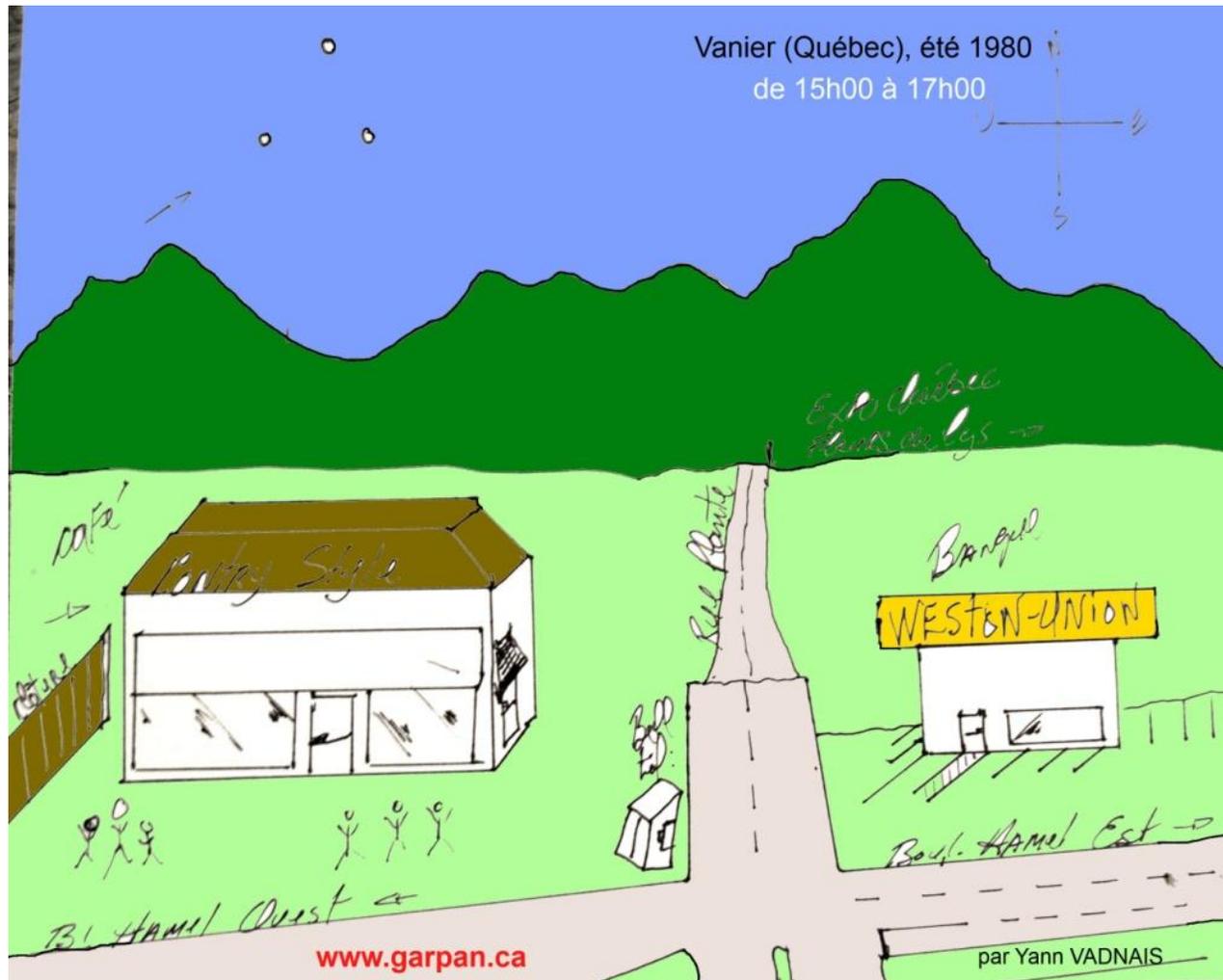
On marche, à un moment donné on soulève la tête, il était là au-dessus de nous autres. **À la grandeur qu'il avait, l'OVNI cachait les étoiles à l'arrière,** tu sais! Les étoiles étaient loin! Il les cachait avec la grandeur que ça avait! Il nous a suivi jusqu'au char [à la voiture]

INTERVIEWEUR : « Marcher jusqu'au char, ça prenait combien de temps? »

« **À peu près 20 minutes, tranquillement pas vite.** On a continué de marcher tranquillement pas vite, mais l'OVNI nous a suivi jusqu'au char, carrément! Puis là on a embarqué dans le char, puis moi j'ai baissé aussitôt la vitre, et mon père aussi : on a checké [vérifié], et là **l'OVNI à décoller!** ouf! dans le temps de le dire !... Il a flyé [« voler »], carrément! On l'a perdu de vue... Ça fait « floc! », that's it, that's all.

« Au-dessus, direct au-dessus! **Un gros triangle avec trois points blancs! Le ciel était clair et les étoiles étaient cachées à l'arrière,** à mesure qu'il avançait! Parce **il était gros! Vraiment gros!** À part de cela, qu'il nous avait suivi jusqu'au char... **L'OVNI cachait toutes les étoiles au-dessus de lui. Il faisait une ombre avec la lune! Il faisait une ombre [sur le lac], c'était hallucinant!** Quand on a fermé les portes du char, on a baissé les vitres pour checker [«pour observer »].

Ça flyé [« volé »] Ouf !... Je ne peux pas dire la vitesse, mais **plus vite que des F-18,** que je suis habitué de regarder à [la base de] de Bagotville. »



Vanier, été 1980, de 15 h à 17 h

E : 2 P : 4

Une dizaine de témoins constatent trois lumières fixes en triangle un après-midi de 1980. Durant deux heures, nombre de témoins remarquèrent le phénomène, des gens sortaient du restaurant pour regarder, en pointant dans le ciel.

Le tout se passe à Ville LaSalle au début d'Août 1980 (autour du 6 août), je ne me souviens plus de la date précisément. Le ciel est clair et le soleil était levé depuis environ 30 minutes. Je suis debout vers 6h00 du matin. Je ne suis plus capable de dormir. Je décide de m'habiller et d'aller promener mon chien. Je sors la laisse et ne prends pas le temps d'attacher mes souliers. Arrivé dans les escaliers de ciment à l'extérieur de la maison, je décide d'attacher mes souliers pendant que mon chien m'attend dans le bas des escaliers. **J'entends alors réagir mon chien comme s'il n'était pas bien, comme s'il ressentait une peur.** Je le regarde et tout à coup j'aperçois derrière l'arbre feuillu devant le voisin de chez nous **un objet qui semble se dissimuler et qui tourne sur lui-même.** Je me suis déplacé vers le côté gauche du voisin en face de chez moi pour pouvoir mieux le voir en traversant la rue. **Mais en me déplaçant, l'objet s'est déplacé rapidement, mais si vite qu'il a disparu en 2 secondes.** L'observation a duré 1 minute au plus. L'objet était de couleur métallique brillante (le soleil reflétait dessus un peu) et ne faisait aucun son.



LaSalle, août 1980, 6 h 30

E : 4 P : 2

Le GARPAN a reçu quatre (4) cas d'OVNI en forme de soucoupe se tenant près de maisons, et en deux occurrences, l'OVNI projetait un rayon sur la demeure, comme ci-haut à titre de comparaison.

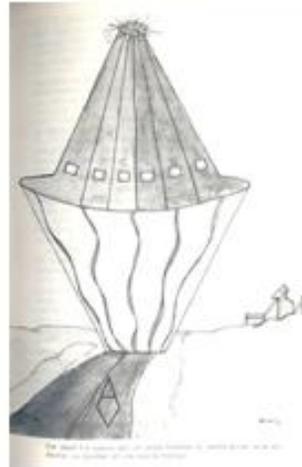


Rouen, France 1954



Montebello, Québec 1983

par Yann VADNAIS www.garpan.ca



Abitibi, Québec 1970'



McMinville, USA 1950



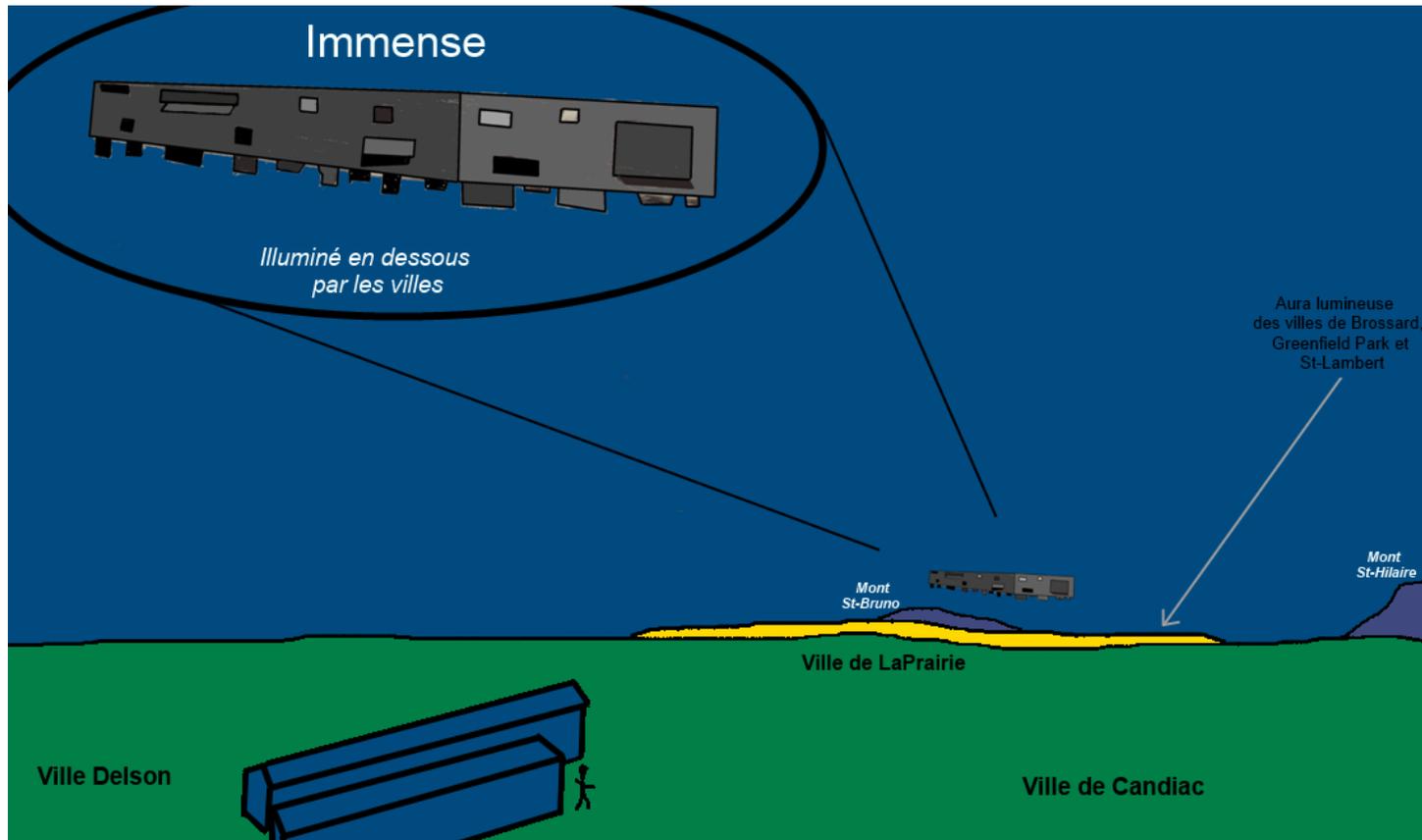
Tonbridge, Angleterre 2002

Montebello, juillet 1983

E : 6 P : 3

À deux reprises durant le mois de juillet 1983, deux groupes de jeunes furent témoins d'un OVNI des plus impressionnants : une grande soucoupe avec tourelle, qui se trouvait au-dessus du dépotoir municipal du petit village de Montebello. La première fois, ils l'aperçurent cachée un peu par des nuages et crurent qu'il s'agissait d'un clocher d'église dans le ciel, mais quand ils ont vu la forme qui couvrait presque tout le dépotoir, ils ont dû tourner la tête pour voir l'engin d'un bout à l'autre. De plus, l'OVNI exerçait une opération qui émettait un bruit électrique tout en occasionnant un fort souffle qui remettait sur les pourtours du dépotoir, secouant fortement les arbres.

Ce qui est d'autant plus étonnant dans cette observation, c'est qu'elle ressemblait beaucoup aux photographies authentiques prises dans les années 1950'. Enfin, un cas d'Abitibi des années 1970', rapporté par J. Ferguson, partage aussi quelques ressemblances.



Laprairie, été 1991

E : 4 P : 1,5

Un soir d'été 1991, deux hommes passent la soirée à l'extérieur. L'un d'eux décide d'aller uriner derrière la maison, entre deux granges. Il aperçoit alors au loin une forme anormale dans le ciel. Il regarde attentivement que l'objet se trouve loin, quoiqu'il puisse discerner sa forme de prisme, avec des structures qui dépassent par en dessous. Ils discernent que l'objet est illuminé seulement par l'aura lumineuse des villes de Laprairie, Brossard et Greenfield Park. Il appelle alors son ami en criant, mais celui-ci croyait que c'était une blague, et n'est donc pas venu voir. La taille du vaisseau est décrite par le témoin comme étant « grande comme une ville »...

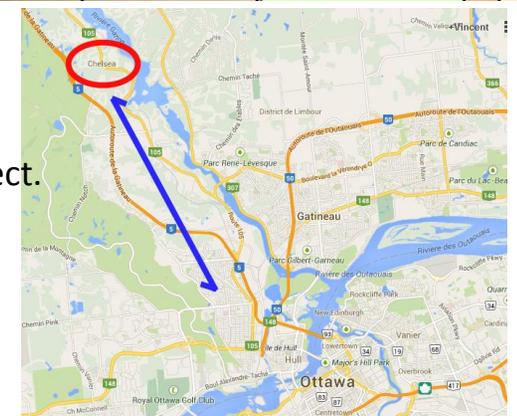
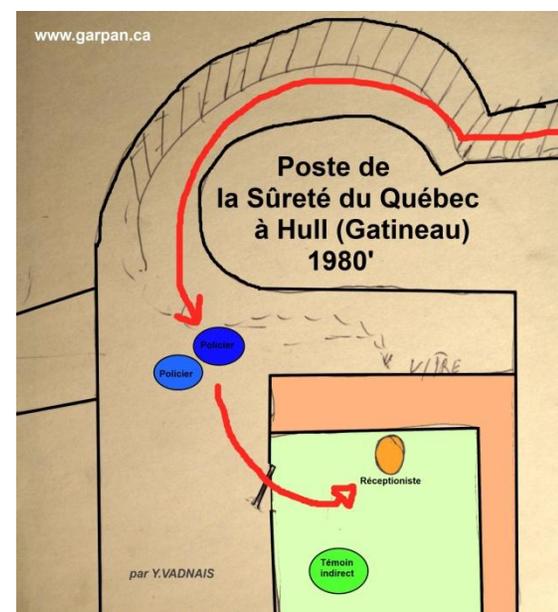
Le GARPAN connaît personnellement ce témoin depuis plusieurs années.

Deux policiers de la Sûreté du Québec se font éjecter d'un site avec traces au sol (RR2), Chelsea, 1980'

E : 3 P : 4,5

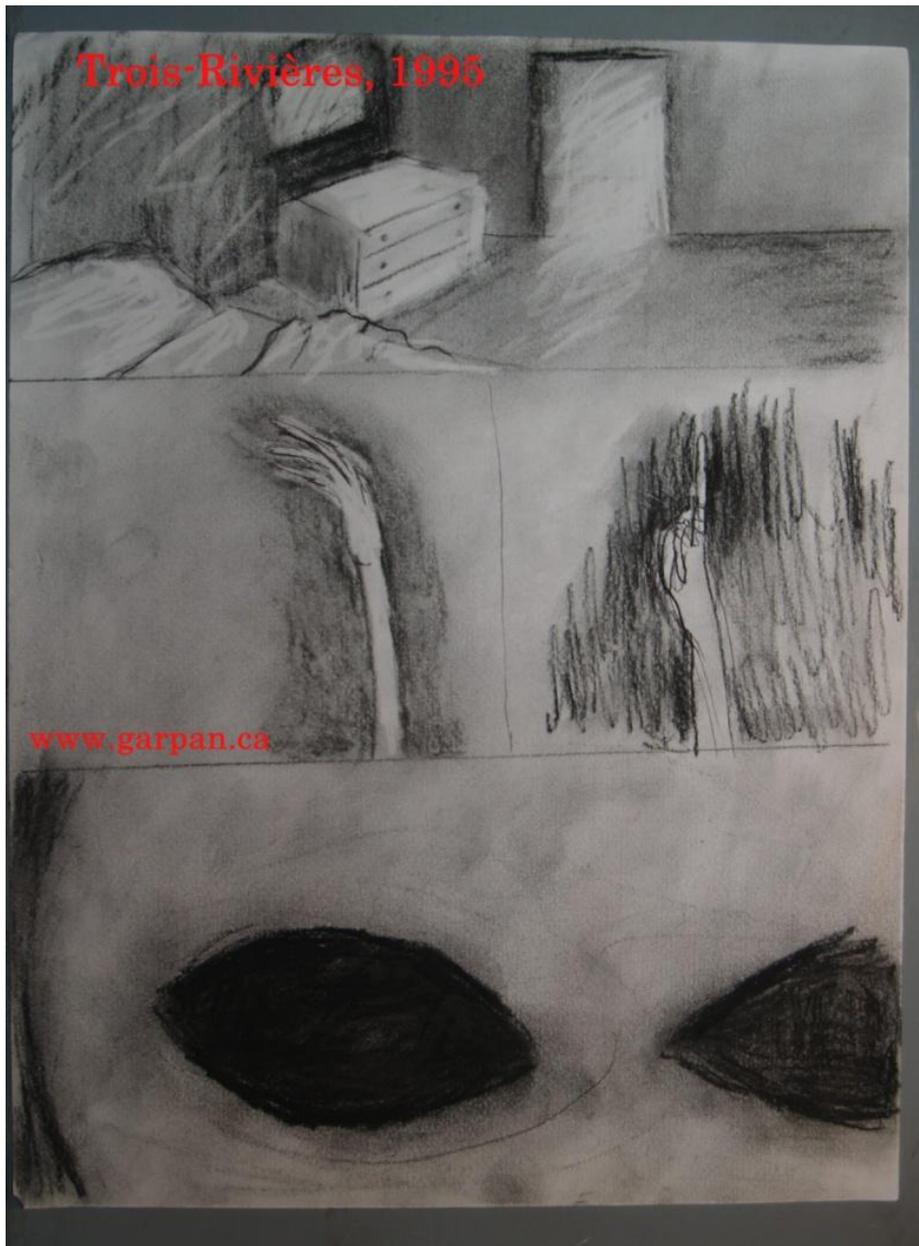
Un certain jour des années 1980', un entrepreneur d'entretien ménager vérifiait le travail de ses employés dans un poste de la Sûreté du Québec, à Hull. Alors qu'il se trouve à proximité du réceptionniste, il entend le dialogue entre policiers et le réceptionniste : ils viennent tout juste de se faire expulser d'un site qui présentait une trace circulaire brûlée dans un champ. Quelques minutes plus tard, les policiers arrivent et entrent fâchés dans le cubicule du réceptionniste où il se trouve : il entendait que ses policiers pourtant de la Sûreté du Québec se sont fait sortir d'un site par un convoi d'agents fédéraux et d'« Américains ».

Cas présenté sont toutes réserves, étant donné qu'il s'agit d'un témoignage indirect.



Un « petit gris » dans une maison à Trois-Rivières, 1995 E : 5 P : 1,5

« Je n'ai pas de preuve d'avoir été enlevé, mais je me rappelle très bien avoir vécu cette rencontre il y'a déjà 20 ans, comme un souvenir normal et non comme un souvenir onirique. J'ai analysé cette expérience en supposant que j'avais été contaminé par la télévision... mais à cause du sentiment de pleine conscience dont j'étais à ce moment-là, bien précisément, et des sensations intérieures dont la **paralysie et du choc électrique** qui m'avait parcouru le corps au moment où **le petit gris a touché mon front avec son doigt et aussi de la sensation d'être envahi par une surprise presque choquante** quand j'ai baissé les yeux pour regarder **ses yeux immenses** après avoir pu me sortir de ma paralysie quand j'étais debout dans le cadre de ma porte...



Je m'étais réveillé en pleine nuit, j'étais sortie de mon lit sans aucune raison, je m'étais mise à marcher sans faire d'effort... à ce moment bien précis, j'ai ressenti que je n'étais pas seule dans ma chambre. Moi qui pourtant avais toujours peur du noir et dormait avec la couverture sur la tête... c'est en **me rendant comme une automate** au cadre de porte la tête toujours bien droite que j'ai vu **un bras long et menu se dresser devant moi et me paralyser...** la paralysie a duré un moment je peux dire que **j'ai senti que mes yeux se sont révoltés et avoir entendu un bourdonnement intérieur** comme quand on se fait électrocuter, mais **ça ne faisait pas mal. J'ai dû perdre un peu connaissance, comme si cela m'avait endormi**, mais après un certain temps j'ai pu recouvrir l'usage de mes sens et bouger mes yeux... **mais mon corps bien droit et mes bras eux dormaient presque...** C'est comme si ma tête s'était détachée de mon corps... donc quand j'ai pu bouger mes yeux je les ai baissés pour voir ce qui se trouvait plus bas que moi... et **j'ai croisé son regard dans sa grosse tête d'ampoule je dirais que la couleur de sa peau dégageait une phosphorescence blanchâtre...** J'ai fixé son regard, **je pouvais seulement fixé son œil droit...** et j'ai dit au moment où je l'ai vu dans ma tête: "Ayoye!!" **j'ai senti que j'avais été trop loin dans mes pensées au moment que je me suis dit cela, car c'est comme si je pouvais comprendre qu'il n'avait pas aimé ça...** (comme si cela était un accident que je n'étais pas supposé avoir réalisé cela) après, j'ai réalisé en l'espace d'une seconde à peine qu'il était intelligent... **et il m'a éteinte... et puis je me suis réveillée dans mon lit. »**



Lumières Nocturnes aux monts Valin, été 1997, 1 h 30 E : 4 P : 5,5

TÉMOIN : – La deuxième observation, c'était l'été 1997, fin juin début juillet, parce qu'on est allé dehors il était une heure et demie du matin, puis il faisait chaud là, j'étais en t-shirt.

INTERVIEWEUR : – *Celui de 1997 c'était en quel lieu? Quelle heure?*

T : 1 h 30 du matin j'étais à l'arrière de la Polyvalente de Kénogami. Il était une heure à peu près du matin, on s'était fait un feu. Et ce que j'ai vu là, ça là, c'est pas mal plus impressionnant [que ce que j'ai vu en 1996] !

C'était **au nord**, par ce que ça s'est passé **en regardant vers les monts Valin**. Ça ! Ça s'est passé au nord pis en tout cas c'est là ! Je sais ne pas me tromper du tout !

Je suis là ! j'étais avec des amis. Pis je regarde vers là... Là un moment donné pas le choix de le voir, ce n'était

pas flou là ! Au loin, mais c'était quand même assez loin ! C'était loin de ma position dans les airs !

Au loin dans les airs ! Il y avait **une grosse lumière rouge**, c'était un autre rayonnement pis **elle flottait dans les airs, mais de haut en bas**, tu sais ce n'était pas stable, **elle n'était pas stable** dans l'air !

Elle « shakait » [«tremblait»] un peu en montant puis en descendant. Elle était là et **elle était grosse ! Comparé aux deux autres lumières qui étaient jaunes** et qui réagissaient de la même façon aussi, la rouge était dans les airs comme ça à un endroit pis **elle flottait de bas en haut**. Elle «shakait» [tremblait], c'est ce que je peux dire de mieux !

INT : Quand tu me dis « les deux autres lumières jaunes », c'est quoi les deux autres lumières jaunes?

T : Il y avait **la grosse [lumière] rouge** à gauche, dans les airs, pas stable, puis il y avait **deux autres lumières jaunes qui faisaient des aller-retour entre un point qui allait de la rouge, à un autre point. Puis qui revenait vers la rouge en se croisant.**

Puis eux autres [les lumières jaunes] dans les airs, ce n'était pas rectiligne, comme un hélicoptère qui fait des allers-retours. Ça flottait en « shakant » [«tremblant»], mais de bas en haut tranquillement. Ça faisait des allers-retours entre un point A et un point B.

Mettons le point A c'est la grosse lumière rouge, puis le point B c'est inconnu je ne sais pas d'où il venait ! Je ne sais pas ce qu'il faisait !

Elles faisaient des allers-retours entre les deux, puis ça a duré là **une bonne heure et demie**. Ah oui, ça a duré longtemps ! On était là puis on les regardait.

On était là : « Mais c'est quoi ça ! », « C'est un hélicoptère? », « C'est l'armée qui fait des tests? », « Ah ! C'est ci ! Ah c'est ça ! » On s'est monté une affaire-là ! On se demandait, c'était quoi? **C'était très impressionnant...**

INT : Vous étiez combien?

T : Nous devons être 4-5 personnes.

INT : Durant 1 h 30 c'était quoi la réaction des gens?

T : Bah ! Tu sais nous autres, on était [autour d'] un feu, comment est-ce que je t'expliquerais cela.

Je te dirai : au départ, on a rationalisé ! (*hésitations*) C'était très impressionnant, les premières 15-20 minutes, c'était le gros questionnement :

« Qu'est-ce que c'est ça? ». « Check ça *mannn* ! » On capotait. On s'est dit « Criss, c'est quoi cette affaire-là? »

À force de penser, comme avec l'autre situation [la première observation de 1996], on était en train rationaliser. On s'est dit que c'était l'armée ou bien que c'était des choses qu'on ne... qu'on ne comprenait pas c'était quoi !

J'avais 17 ans. Je me disais, mettons si quelqu'un me l'expliquait, ça doit être sûrement quelque chose de logique et de normal que tout le monde savait. J'ai fini par me dire « Ah c'est correct, c'est rien ! ».

INT : Je peux comprendre surtout à cet âge-là...

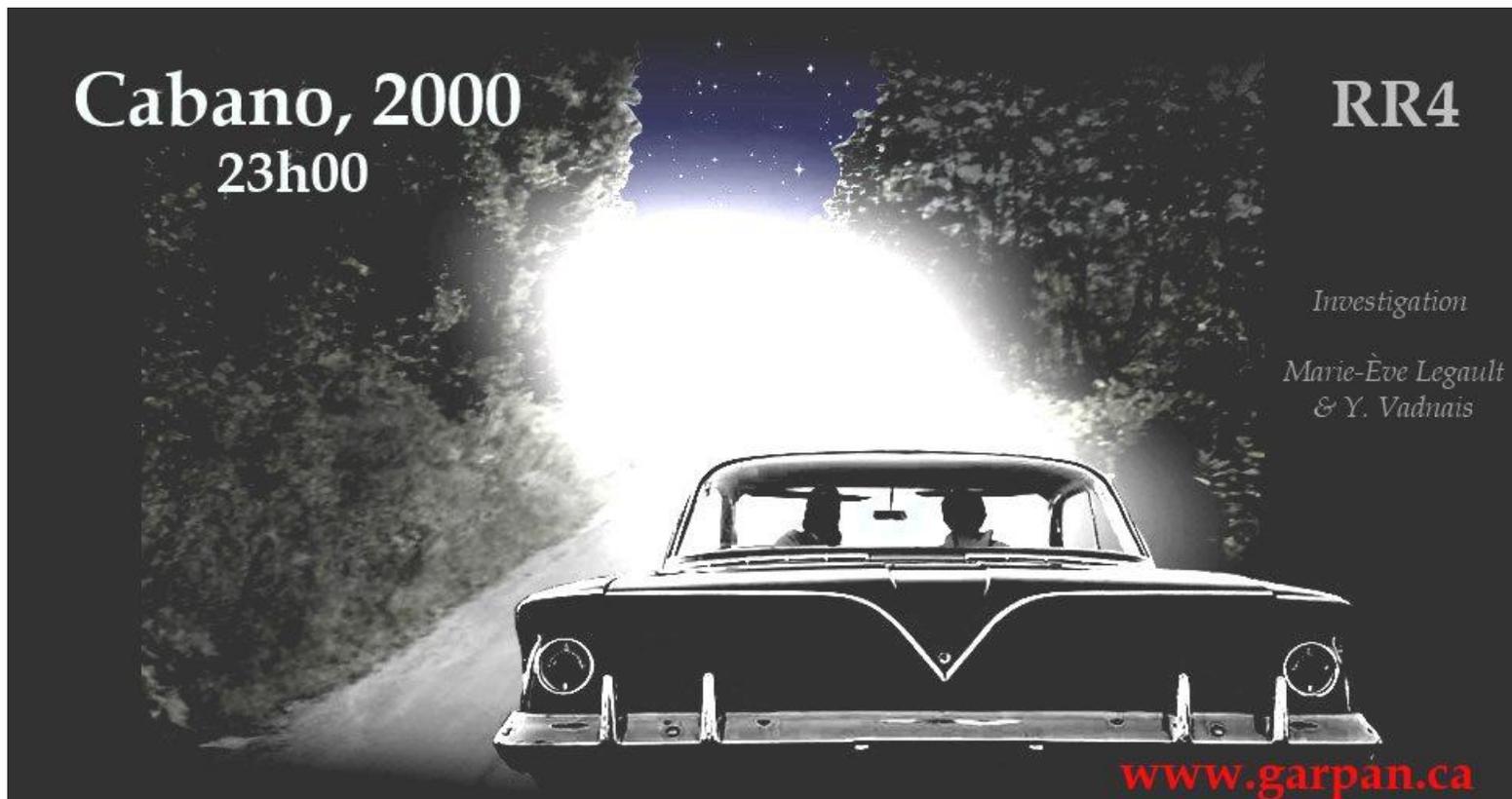
T : J'ai dit : ah, ce n'est [sûrement] pas grave ! Mais ça là, ça, c'était quelque chose !

INT : Tu connais bien la région là bas, selon toi c'était à quelle distance?

T : Hé !... Au début je pensais que c'était près... que ce n'était pas loin de moi [de nous] ! Faudrait que je retourne là-bas... Mais à un moment donné en la regardant comme il faut : je l'ai quand même **vu passer en avant de quelque chose**, je ne sais pas c'était quoi là !

Ah oui, c'est ça ! Tsé il y a comme une montagne qui est là, plus loin, pis sur le dessus de la montagne, il y a un pic, **eh bien la lumière jaune qui montait et qui descendait**, à un moment donné, **elle est descendue plus bas que les autres fois, puis je l'ai vu passer en arrière de la montagne.**

INT : C'est essentiel, on va pouvoir calculer une distance avec ça.



Cabano, 2000

E : 7 P : 2,5

Cet événement d'**Enlèvement physique (RR4)** de deux dames, fin quarantaine, est produit en août 2000, à Cabano dans la région du Témiscouata.

Ce soir là, après le boulot, elles avaient décidé d'aller souper dans un restaurant à Cabano (en Gaspésie).

Après le restaurant, il était 23 h, elles prennent la voiture sur une route peu éclairée en direction de Pohénégamook. Madame D. conduit, et elle met comme musique une cassette de *Jean Leloup*. À peine quittent-elles le restaurant qu'elles sont surprises à la **première courbe** par une **intense lumière blanche aveuglante**.

Selon madame D. c'était **effrayant**, car elle **n'était plus capable de voir le chemin**. Elle a eu le réflexe d'essayer

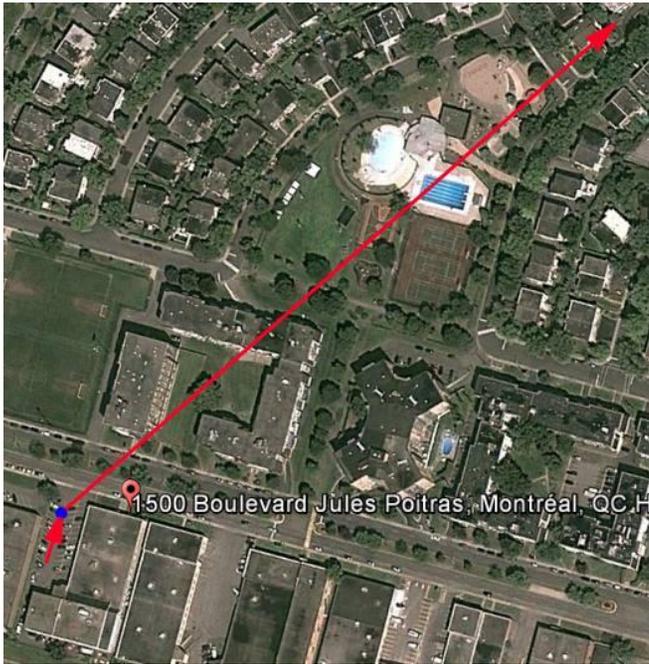
de regarder sur le côté pour tenter de voir la route. Puis plus rien, une sorte de **coupure dans la conscience** des deux dames, **elles s'évanouissent**.

Soudain, elles **se réveillent dans la voiture roulant**. Madame D. aperçoit un **arrêt « STOP »** devant elle et freine. **La radio griche, la cassette est débobinée**. Les dames se regardent surprises et **ne comprennent pas ce qui se passe**. Elles regardent l'heure : il est 23 h, c'est-à-dire l'heure du départ. Elles réalisent alors qu'elles sont rendues à Rivière-Bleu, à une demi-heure de route de Cabano : **elles sont alors prises de panique**.

Elles décident d'arrêter dans une auberge de Rivière-Bleu pour vérifier l'heure, et sont **consternées qu'il soit encore 23 h, et qu'elles aient « gagné » trente (30) minutes**.

Par la suite, les souvenirs de ce qui s'est passé sont revenus à ces deux dames.
a) L'une d'elles en retient une belle expérience, où elle entendait des murmures, où tout était doux et lumineux et qu'elle associe à une expérience angélique. Elle se rappelle aussi avoir vu de haut la voiture qui roulait sur la route.

b) L'autre témoin par contre a fait des cauchemars durant des mois et en retient tellement une mauvaise expérience qu'elle préfère ne pas y penser ou en parler. Elle se rappelle être sortie de la voiture au moment de la lumière aveuglante, croyant que c'était un camion arrêté. Mais quand elle aurait vu des petits êtres se distinguer dans la lumière, elle se serait mise à crier et à fuir dans la forêt alors que son amie ne réagissait pas... Elle a des souvenirs que les petits êtres la rattrapent et la capture dans la forêt.

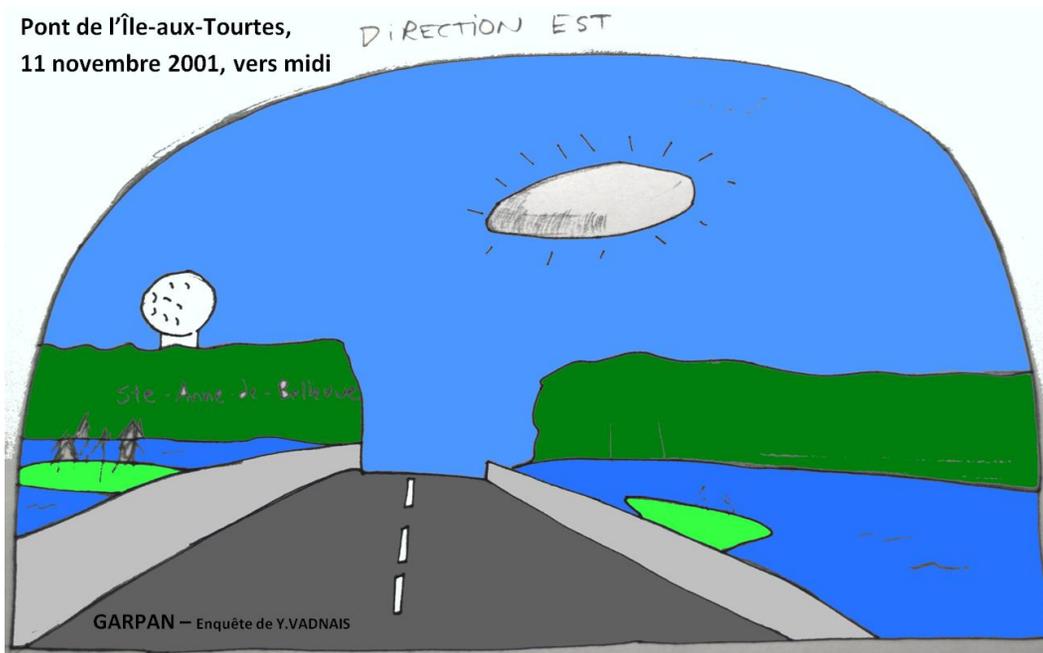


St-Laurent, 28 juillet 2011, 20 h 30 E : 4 P : 1

Un soir de juillet 2011, un travailleur va prendre sa pose à l'extérieur. Aussitôt, il aperçoit quelque chose de brillant et de gros assez près dans le ciel. L'objet s'approche et contourne sa position, ce qui donne tout le loisir au témoin d'observer la forme caractéristique de cet OVNI : un grand chevron luminescent avec des hublots... En s'éloignant, l'OVNI tourne alors le dos au témoin, qui ne distingue plus qu'une lumière qui se distance.

Durant ce temps, le témoin avait remarqué une dame qui lavait les vitres : sans lâcher des yeux l'OVNI, il lui crie : « Venez voir ça !... Un OVNI! un OVNI ! un OVNI!... », tout en pointant dans le ciel. Mais la dame continua faire son travail sans aller rejoindre le témoin.

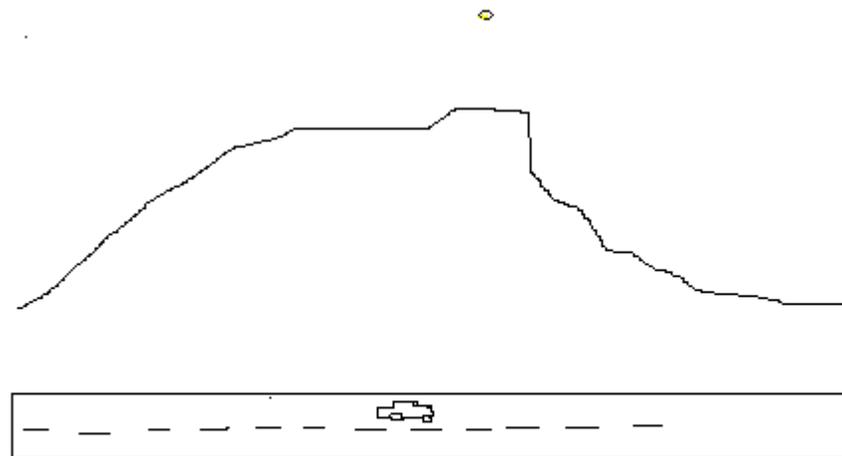
Pont de l'Île-aux-Tourtes,
11 novembre 2001, vers midi



Pont Île-aux-Tourtes, 11 novembre 2001

E : 2 P : 1

Un conducteur aperçoit durant quelques secondes un objet ovale métallique près du pont de l'Île-aux-Tourtes (ouest de Montréal). Or, un camion lui cache bientôt la vue, et après coup, il n'arrive plus à le retrouver. Il est cependant à ce point surpris de son observation, qu'il va aussitôt la déclarer.



Le 9 mars 2013 alors que moi et ma conjointe circulions sur l'autoroute 20 en direction de Montréal, nous avons eu la chance d'apercevoir un engin de style métallique brillant et kazy stationnaire dans le ciel au sud-est du mont St-Hilaire, étant sur l'autoroute, l'observation n'a duré que quelques secondes.

Mont St-Hilaire, 9 mars 2011

E : 1,5 P : 1

Deux témoins rapportent avoir vu durant seulement quelques secondes un objet brillant et métallique, presque stationnaire, au-dessus du mont St-Hilaire, vers 20 h 30.

22 avril 2013 — Deux (2) observations OVNI à 67 km de distance

ST-LIBOIRE (MONTÉRÉGIE)

10h55 Am

OVNI en forme de goutte

reflétant le soleil

quasi-stationnaire

pendant 15-20 minutes



JOLIETTE (LANAUDIÈRE)

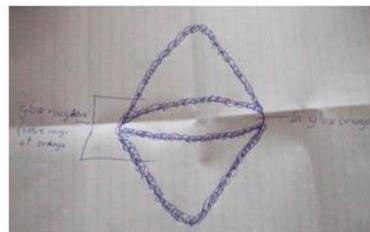
21h27 Pm

OVNI en forme de losange

très brillant rouge-orangé

célérité non-conventionnelle

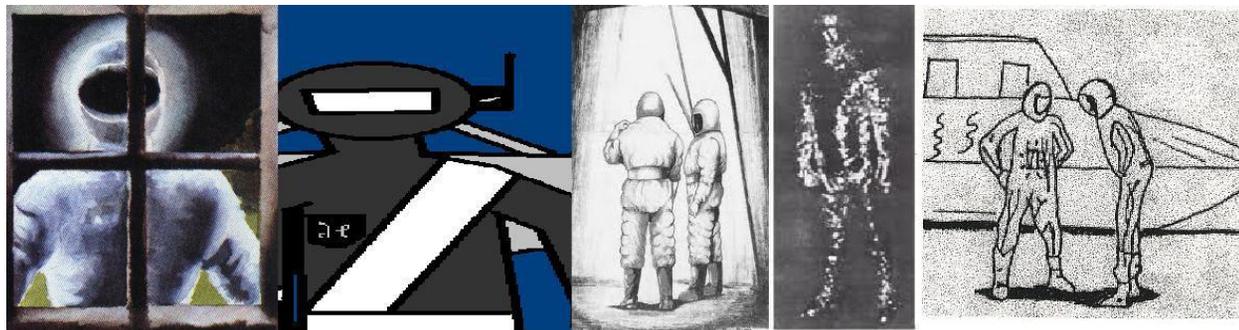
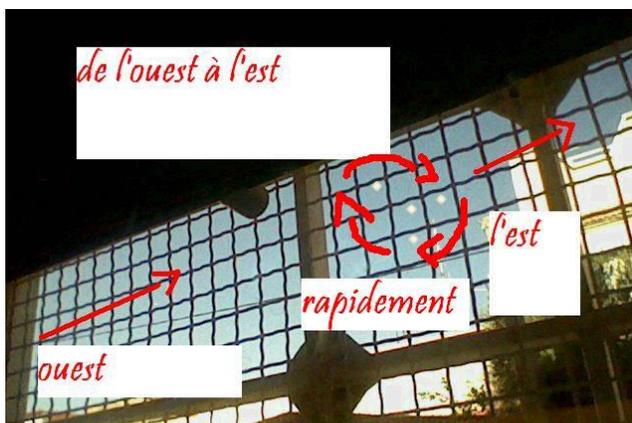
suivi par un hélicoptère

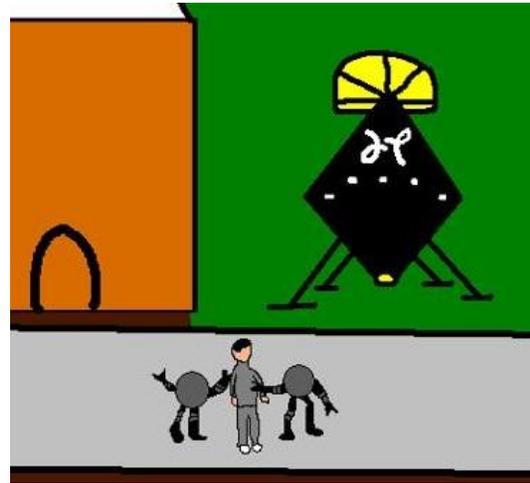
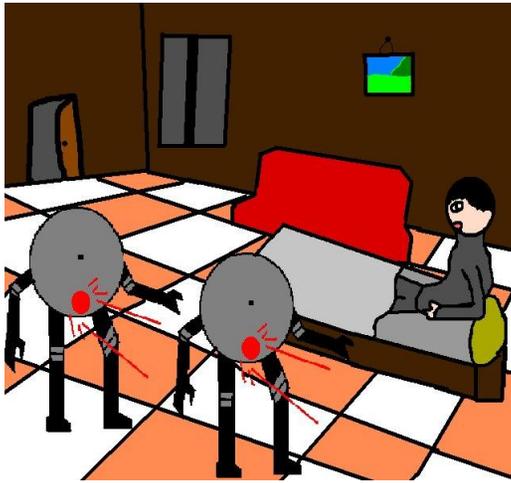


Oujda, Maroc 15 décembre 2011

E : Non-donnée P : Non-donnée

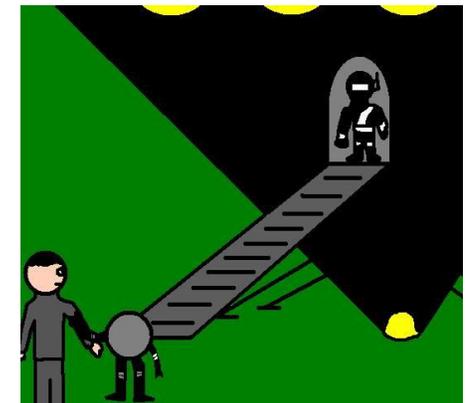
Un cas d'enlèvement bien singulier nous est parvenu suite à la publication de la nouvelle du 22 avril 2011 des cas de St-Liboire et Joliette, dont la ressemblance avec son souvenir l'a fait confier sa propre histoire. Dix jours après avoir photographié des OVNI, le témoin subit un enlèvement qu'on est porté à désigner comme « non-corporel ». Deux petits robots (image en haut à droite mise en comparaison avec un cas québécois de 1969) viennent le chercher dans sa chambre, le sortent de la maison, tandis qu'un grand vaisseau attend à l'extérieur. Une porte s'ouvre, et un être lui lance un rayon qui lui fait perdre connaissance. Le témoin a rassemblé plusieurs images trouvées sur le web qui ressemblent au personnage principal qu'il rencontra dans le vaisseau (image en bas à droite).





Lorsqu'il se réveille, il est attaché à une table. Puis, quatre êtres entrent dont un chef qui se présente. Après l'avoir détaché, ils l'invitent devant un écran géant, lui tendent des « lunettes de traduction », puis entament une longue présentation. Ils expliquent qui ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ils sont venus faire sur terre, dans quelles bases souterraines ils habitent (Bugarach, France et Kecksburg, Pennsylvanie, É.U.). Après la présentation, ils lui font visiter la « salle de contrôle », qui est une scène typique des enlèvements. Le vaisseau se pose de nouveau dans le quartier, et les deux robots le reconduisent jusqu'à la porte d'entrée de sa maison, puis les robots lui redonnent ses pantoufles. Le lendemain, sa mère lui demanda : Qu'as-tu fait à tes pantoufles? Je ne les ai jamais vues aussi propres que cela ! »

Cette enquête à distance relève davantage de l'ufologie théorique, de la mythologie et du comparatisme des témoignages d'enlèvement. Ce fut une enquête des plus palpitantes qui fera l'objet d'une publication spéciale en cours d'année.



L'investigation la plus difficile en 2013



L'humanoïde(s) du parc Chauveau

Étrangeté : 5 Probabilité : Résolu

Avant de terminer la présentation des nombreux cas investigués, une place spéciale revient à celui de la photographie de l'humanoïde du Parc Chauveau. Certes, cette enquête déborda largement cette unique photographie « détaillée » car plusieurs cas d'humanoïdes avaient été rapportés se répartissant entre 1994 et 2011. Tandis que la photographie en elle-même présente de nombreux détails aptes à susciter de cohérentes réflexions — tant intrinsèques (anatomiques, technologiques) qu'extrinsèques (parallèles comparatistes) — , c'est surtout les anomalies entourant les circonstances de l'événement qui semblaient justifier l'établissement de parallèles avec d'autres « vrais » cas d'humanoïdes et la déduction de conclusions.



L'humanoïde du Parc Chauveau

Les anomalies entourant une photographie authentique

La conclusion de ce cas de photographie d'humanoïde est qu'il s'agit très probablement un personnage costumé participant à un événement extérieur appelé « GN » (« Grandeur Nature »), étant donné que ce type d'événement s'est déjà produit au Parc Chauveau. D'ailleurs, lorsque nous avons communiqué avec un spécialiste de ces événements fantastiques et/ou médiévaux, il a pu répondre à de nombreuses questions que nous n'avions pu résoudre, tant au niveau du costume du « personnage » que des raisons de sa situation dans le décor.

Toutefois, nous n'avons pas encore eu de confirmation qu'un tel événement ait eu lieu en ce jour, quoique cela est fort possible, étant donné qu'il s'agissait d'un samedi. Enfin, quelques anomalies restent encore irrésolues, mais pas assez pour que nous puissions défendre raisonnablement l'hypothèse d'un être non-humain.

De même, la résolution des autres observations de « personnes étranges » en ce lieu se résout sans doute par cette hypothèse de « GN » : même l'humanoïde de 4 mètres de juillet 2007 était probablement un personnage sur échasse s'amusant à faire peur aux passants près de la route...

Cas résolus ou inanalysables



Lampes reflétées sur vitre, cas #35



Lampes reflétées sur vitre, cas #50

Lune dans le feuillage, cas #25





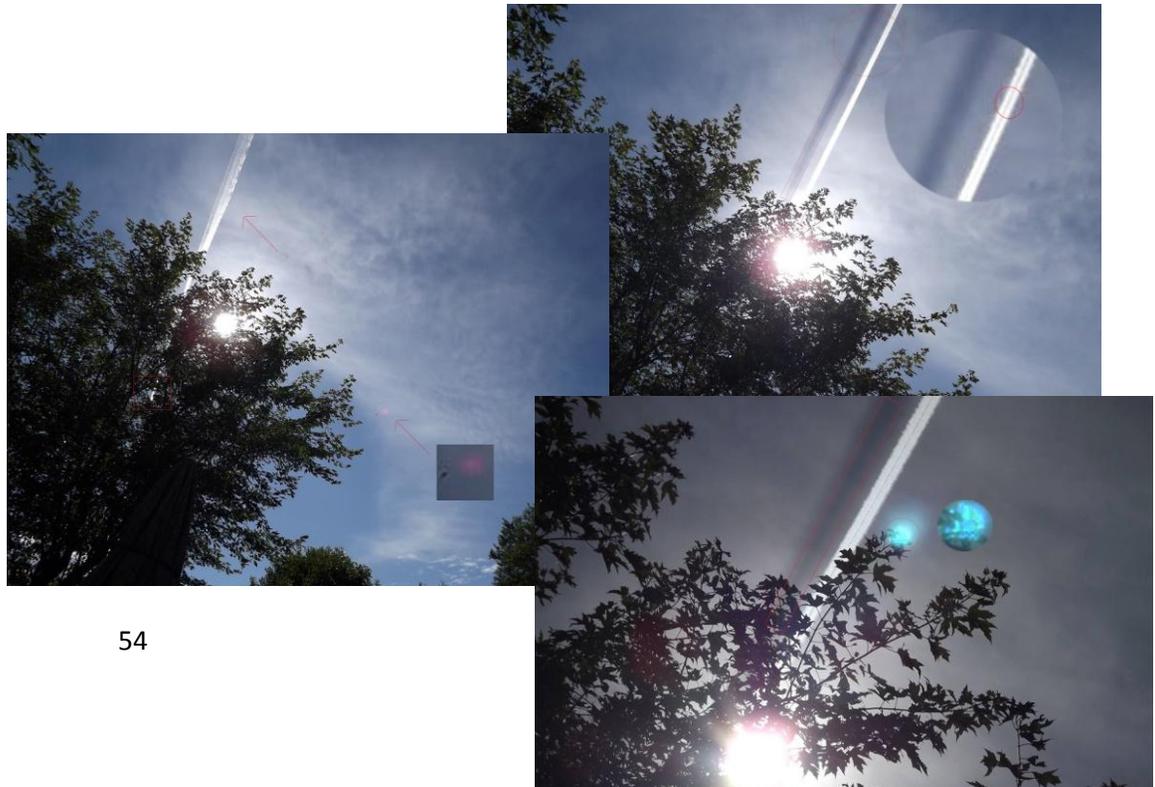
Piliers de lumières, phénomène météorologique hivernal, cas # 54

Photo inanalysable, cas # 53



Dessin du témoin : avion avec contrails au crépuscule, cas # 62

Contre-oblitération du soleil, cas # 57





Cholet, France : « OVNI » aperçu seulement sur la photographie.

Cholet (Loire), France 22 septembre 2013, vers 14h00

Schaerbeek, Belgique : Cas résolu par le Réseau d'enquête ufologique belge (REUB) : lanternes.



STATISTIQUES DES OBSERVATIONS ET RENCONTRES OVNI
recueillies par le GARPAN

***Groupe d'Assistance et de Recherche
sur les Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés***

(Québec, Canada), pour l'année **2013**

| Cas | Année | Mois | Jour | Heure | Lieu | Province | Type | Durée de l'observation | Couleur | Témoins(s) | Forme et grosseur | Indice d'Étrangeté | Indice de Probabilité | Source du rapport | Indice de Fiabilité | 1) Évaluation Canadian UFO Survey 2) Évaluation GARPAN 3) Commentaires |
|-----|--------|----------------------------|------|-------------|--|----------|---------|------------------------|-----------------------------|-------------|--|--------------------|-----------------------|-------------------|---------------------|---|
| 01 | 1970' | | | | Lac Kénogami (Saguenay-Lac-Saint-Jean) | QC | ON-OSNI | | | + de 5 | Soucoupe volante sortant du lac | 4 | 2 | Témoin indirect | 4 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Investigation incomplète. |
| 02 | 1970' | | | | Lac Kénogami (Saguenay-Lac-Saint-Jean) | QC | LN | | | + de 1 | | 1 | 1 | Témoin indirect | 2 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas C 3) |
| 03 | 1970' | Hiver | | | Lac Kénogami (Saguenay-Lac-Saint-Jean) | QC | RR1 | | | 2 ou + | | 5,5 | 1 | Témoin indirect | 4 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) Intervention rapide d'hélicoptères. |
| 04 | 1974-5 | Hiver | ---- | 23 h | Lac Kénogami (Saguenay-Lac-Saint-Jean) | QC | RR1 | + de 8 min. | Noir, trois points lumineux | 2 | Triangle | 4,5 | 2,5 | Témoins | 8 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Le triangle suit les témoins, silencieux. |
| 05 | 1978 | Été | ---- | 22 h - 23 h | Candiac (Montérégie) | QC | ON | Plusieurs minutes | Flamboyant | 2 | Tiers de cercle | 2 | 2 | Témoin | 5 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas C 3) |
| 06 | 1978 | Mai-juin | ---- | 19 h | St-Constant (Montérégie) | QC | ON | 8-12 min. | | 5 | Polymorphe faisant un mouvement en croix | 3 | 3 | Témoin | 4 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) |
| 07 | 1980 | Été | ---- | 15 h - 17 h | Vanier (Québec) | QC | OD | 2 h | Blanc | + de 5 | Trois points en triangle | 2 | 4 | Témoin | 8 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) Les gens sont sortis du restaurant pour regarder. |
| 08 | 1980 | Août | | 6 h | LaSalle (Montréal) | QC | RR1 | 1 min. | Argenté | 1 + chien | Soucoupe | 4 | 2 | Témoin | 7 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Soucoupe près d'une maison, fuite rapide. |
| 09 | 1980' | Entre printemps et automne | ---- | Après-midi | Chelsea (Gatineau, Outaouais) | QC | RR2 | Traces herbe brûlée | ---- | 2 policiers | Circulaire | 3 | 4,5 | Témoin indirect | 5 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas C 3) Événement dans un poste de la Sûreté du Québec. |

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|-----------|--------------|----------------|-------------|---|------------|---------|--------------------|---------------------------------------|--------|--|-----|-----|-----------------|-----|--|
| 10 | 1983 | Juillet | (à 2 reprises) | 15 h | Montebello (Outaouais) | QC | RR1 | 1,5 minute | Noir, gris, métallique | 3 | Soucoupe (90 m) avec tourelle | 6 | 3 | Témoin | 7,5 | 1) Inexpliqué. 2) Cas F 3) Deux événements au-dessus du dépotier municipal. |
| 11 | 1985 | Été | ---- | 20 h | Beloeil (Montréal) | QC | RR1 | 30 sec. | Métallique; lumières rouges, orangées | + de 8 | Soucoupe | 4,5 | 4 | Témoins | 5 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) La soucoupe s'est positionné quelques mètres au-dessus d'enfants qui jouaient |
| 12 | 1990' | | | | Minganie (Côte-Nord) | QC | RR5 | | | 1 | | | | Témoin | 3 | 1) Non-donné. 2) Non-donné. 3) |
| 13 | 1991 | Septembre | ---- | 22 h - 23 h | Brossard (Montréal) | QC | ON | 1 min. | Noir, gris | 1 | Grand vaisseau rectangulaire et irrégulier | 4 | 1,5 | Témoin | 7,5 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) OVNI immense éclairé par les lumières de la ville |
| 14 | 1991-1992 | | | | Costa Rica | Costa Rica | RR1-RR3 | | | 2 ou + | Vaisseau avec humanoïde | 3,5 | 2 | Témoin indirect | 3 | 1) Non-donnée. 2) Non-donnée. 3) |
| 15 | 1995 | | ---- | Nuit | Trois-Rivières (Mauricie) | QC | RR3 | Plus d'une minute. | Gris | 1 | Humanoïde | 5 | 1,5 | Témoin | 6 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) La lumière bleue éclairait toute la vallée enneigée en pulsant. |
| 16 | 1996 | Juillet | 15-16 | 20 h 30 | Jonquière, Lac Kénogami (Saguenay-Lac-Saint-Jean) | QC | LN | 25 sec. | Jaune-orange | 4 | Sphère malléable qui zigzague | 3 | 3 | Témoin | 5 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) La boule lumineuse prenait une forme ovale en accélérant. |
| 17 | 1997 | Juin-juillet | ---- | 1 h 30 | Monts Valin (Saguenay-Lac-Saint-Jean) | QC | RE1 | 1 h 30 | Rouge et jaune | 4-5 | Grosse lumière rouge et deux lumières jaunes | 4 | 5,5 | Témoin | 5 | 1) Inexpliqué. 2) Cas F 3) Les ovnis semblent effectuer une manœuvre de « déchargement ». |
| 18 | 1998 | Décembre | 6 | ---- | Montréal | QC | PH | ---- | Rouge | PH | Tache | 1 | 1,5 | Témoin | 7 | 1) Probablement identifié. 2) Cas C 3) |
| 19 | 2000 | | ---- | 23 h | Cabano (Gaspésie) | QC | RR4-RR2 | Perte de 30 min. | Blanc | 2 | ? | 7 | 2,5 | Témoin | 6 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Enlèvement de la voiture, ramenée 30 km plus loin SANS perte de temps. |
| | | | | | | | | | | 1 | | | | | | 1) Évidence insuffisante. |

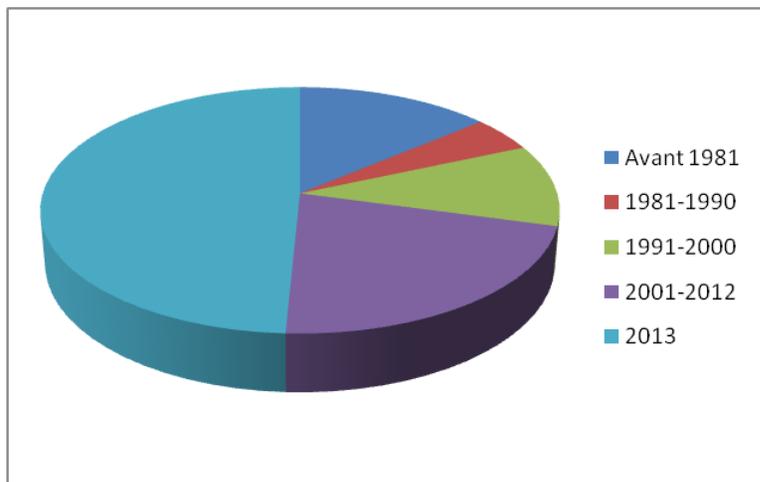
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|--------|----------|------|------------|----------------------------------|------------|--------|------------------|--------------------|----------|--|-----|-----|---------|---|---|
| 20 | 2001 | Novembre | 11 | Midi | Vaudreuil (Montréal) | QC | OD | 5 sec. | Métallique argenté | | Soucoupe | 2 | 1 | Témoin | 8 | 2) Cas D 3) Le témoin reporta aussitôt son observation. |
| 21 | 2004-5 | ---- | ---- | Après-midi | Île Caïman | Île Caïman | OD | Quelques minutes | Métallique | 2 | Cigare avec un bout qui ressort | 1,5 | 1,5 | Témoin | 4 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas D 3) Le second témoin n'était pas capable de s'interroger. |
| 22 | 2004-5 | | | | St-Cyprien (Gaspésie) | QC | ON | | Rouge-orangé-rose | 2 | Lumière qui monte comme une fusée, avec fumée en spirale | 2,5 | 2 | Témoin | 5 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas D 3) |
| 23 | 2007 | Juillet | ---- | Nuit | Parc Chauveau, Québec | QC | RR3 | 5 secondes | Humanoïde | 1 | Humanoïde | 2,5 | 1,5 | Témoin | 8 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas D 3) Le témoin s'est enfui et a couru plus de 200 m. |
| 24 | 2007-8 | Automne | ---- | Soir | St-Jean-sur-Richelieu (Montréal) | QC | RR3 | 7 sec. | Noir | 1 + chat | Créature de 3 pieds de haut | 3 | 2,5 | Témoin | 8 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Première réaction par le chat, événement dans un sous-sol. |
| 25 | 2009 | Mai | 28 | Nuit | ? | QC | PH | 30 sec. | Jaune | 1 | Soucoupe | 0 | 0 | Témoin | 4 | 1) Expliqué. 2) Cas A 3) Méprise avec la Lune. |
| 26 | 2010 | | | Nuit | Parc Chauveau, Québec | QC | RE3 | 1 min. | Humanoïde | 1 | Humanoïde | 2 | 1,5 | Témoin | 4 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas C 3) |
| 27 | 2011 | Juin | 18 | 15 h | Parc Chauveau, Québec | QC | PH-RR3 | + de 5 min. | Humanoïde | 1 | Humanoïde | 5 | 1 | Témoin | 9 | 1) Expliqué. 2) Cas A 3) Joueur costumé d'un événement fantastique GN (Grandeur Nature) |
| 28 | 2011 | Juillet | 10 | 23 h 35 | Schaerbeek | Belgique | PH-LN | | | 2 | Orbes | 2 | 2,5 | Témoin | 7 | 1) Expliqué. 2) Cas A 3) Résolu par le REUB : lanternes. |
| 29 | 2011 | Juillet | 28 | 20 h 30 | St-Laurent (Montréal) | QC | ON | 1 min. | Argenté lumineux | 1 | Flash Boumerang | 4 | 1 | Témoin | 8 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas D 3) |
| 30 | 2011 | ---- | ---- | Soir | Lachine (Montréal) | QC | RE1 | 3 sec. | Ombre | 2 | Ombre passant devant laser | 2 | 2 | Témoins | 8 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas C 3) Le témoin utilisait un laser puissant. |
| 31 | 2011 | ---- | ---- | Nuit | Lachine | QC | RR5 | Quelques | Humanoïde | 4-5 | Petits gris (3 pi) | 2,5 | 1 | Témoin | 8 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas D |

| | | | | | (Montréal) | | | minut es | es | | autour du lit | | | | | 3) |
|----|------|-----------------|--------|--------------|---|-------|-------------------|---------------|----------------------|---|--------------------------------------|------|------|----------|-----|---|
| 32 | 2011 | Décembre | 15 | 3 h | Oujda | Maroc | RR5-PH-ON-RR2-RR3 | 45 min. | Noir | 1 | Losange | ---- | ---- | Témoins | 8 | 1) Non-donnée. 2) Non-donnée. 3) Treize semaines d'interview avec le témoin. |
| 33 | 2012 | Novembre | Samédi | 22 h | Salaberry-de-Valleyfield (Montréal) | QC | LN | 10 sec. | Rouge | 2 | 5-6 points | 2 | 2 | Témoins | 6,5 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas E 3) Proximité de lignes électriques. |
| 34 | 2013 | Janvier | 17 | Nuit | Montréal | QC | PH-RR1 | 30 sec. | Vert | 1 | 4 lumières | 3 | 1,5 | You Tube | 1 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas C 3) Mouvement en apesanteur? |
| 35 | 2013 | Janvier | 22 | Aube | Aéroport de Bathurst | NB | PH-OD | PH | Vert fluorescent | 1 | Soucoupe | 0 | 0 | Témoins | 7 | 1) Expliqué. 2) Cas A 3) Reflet de vitre |
| 36 | 2013 | Févr. | 8 | 2 h 30 -3h00 | Laval | QC | LN | 20 sec. | Vert | 1 | Beaucoup plus gros qu'une étoile | 2 | 1 | Témoins | 4,5 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas D 3) Lumière tombant à la verticale. |
| 37 | 2013 | Févr. | 23 | 22 h | St-Georges de Beauce (Chaudière-Appalaches) | QC | LN – PH | 3 min. | Blanc, ambré, orange | 2 | Vaisseau, boules et étoile | 4 | 6 | Témoins | 8 | 1) Inexpliqué. 2) Cas F 3) Une petite boule vient rejoindre les trois premières lumières. |
| 38 | 2013 | Févr. | 26 | 16 h 4 5 | Pierrefonds (Montréal) | QC | OD | Quelques min. | Blanc | 1 | Double traînées courbes et allongées | 0 | 0 | Témoins | 6 | 1) Expliqué. 2) Cas A 3) Contrails. |
| 39 | 2013 | Hiver | ---- | 21 h - 22 h | Rosemont (Montréal) | QC | RR1 | 1 heure | Métallique | 1 | Soucoupe avec ailes et projecteurs | 5,5 | 1,5 | Témoins | 6 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Influence psychique sur le témoin. Branché sur les lignes électriques? |
| 40 | 2013 | Hiver-printemps | ---- | ---- | St-Hyacinthe (Montréal) | QC | PH-RR5 | Récurrent | Vert fluorescent | 2 | Poltergeist | 3,5 | ? | Témoins | 5 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) Ecchymose nocturne sur l'enfant. |
| 41 | 2013 | | | | Lachute (Outaouais) | QC | PH-ON | | Blanc | 2 | Triangle | 2,5 | 2,5 | Témoins | 3 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) Photographié par un « chasseur d'OVNIs ». |
| 42 | 2013 | Mars | 9 | 20 h 30 | Mont St-Hilaire (Montréal) | QC | LN | 1-2 min. | Blanc | 2 | Point | 1,5 | 1 | Témoins | 5,5 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas C 3) Observée en roulant. |
| | 2013 | Mars | 27 | | Lac St-Pierre | QC | PH- | 4 min. | Blanc | 4 | Points lumineux, | ---- | ---- | Témoins | 4 | 1) Non-donnée. 2) Non-donnée. |

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|------|-----------|--------------------|--------------------|---------------------------------|----|-----------|---------------------|--------------|------|--------------------------------------|-----|-----|-----------------|-----|--|
| 43 | | | | | (Montréal) | | LN | | | | 3 ovnis sur 4 filmés | | | | | 3) Investigation incomplète. |
| 44 | 2013 | Avril | 9 | 18 h 50 19 h 15 | Montréal | QC | PH-OD | 3-5 min. | Noir | 4-6 | Deux pyramides reliées | 3,5 | 3,5 | Témoin | 7 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) Trajectoire en zigzag. Silencieux. |
| 45 | 2013 | Avril | 22 | 10 h 55 | St-Liboire (Montréal) | QC | OD | 15-20 min. | Noir | 1 | Piriforme | 3,5 | 1 | Témoin | 7 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Quasi-stationnaire, avec des facettes reflétant au soleil. |
| 46 | 2013 | Avril | 22 | 21 h 27 | Joliette (Lanaudière) | QC | PH-LN | 1 min. | Rouge orangé | 3 | Losange | 2 | 3,5 | Témoins | 7 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) Énerverment des témoins. |
| 47 | 2013 | Avril | 22 | 23 h 50 | Joliette (Lanaudière) | QC | LN | 1 min. | Blanc | 1 | Point | 1,5 | 1,5 | Témoin | 6,5 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas D 3) Ce n'était pas la station spatiale internationale. |
| 48 | 2013 | Mai | 4 | 2 h 45 | St-Jérôme (Laurentides) | QC | ON | - de 10 sec. | Blanc | 1 | Rectangle trapézoïdal de 30 m x 12 m | 4,5 | 1,5 | Témoin | 8 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Le vaisseau libère une boule qui siffle en s'éloignant au loin. |
| 49 | 2013 | Mai | 5 | 0 h 35 | Rosemont (Montréal) | QC | ON | 2 min. | Orange, noir | 1 | Triangle | 4 | 1,5 | Témoin | 8 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Apparence luminescente, rotation mécanique. Manœuvre. |
| 50 | 2013 | Mai | 29 | Après-midi | Valleyfield (Montréal) | QC | PH | ---- | Doré | 1 | Soucoupe | 0 | 0 | Témoin | 6 | 1) Expliqué. 2) Cas A 3) Reflet de verre. |
| 51 | 2013 | Printemps | ---- | Nuit | Montréal | QC | RR5 | ---- | ---- | ---- | ---- | 1,5 | 1 | Témoin | 7 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas B 3) |
| 52 | 2013 | Été | | | Montréal | QC | PH | 1 min. | Blanc | 1 | Point | 1,5 | 2 | Témoin | 6 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) Analyse vidéo à venir. |
| 53 | 2013 | Été | ---- | Après-midi | Lac Memphrémagog (Estrie) | QC | PH | ---- | Blanc | 1 | Ovale | 1 | 1 | Témoin | 6 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas B 3) |
| 54 | 2013 | Été | ---- | ---- | Deschaillons (Centre-du-Québec) | QC | PH | ---- | Argenté | PH | = Oiseau | 0 | 0 | Témoin indirect | 7 | 1) Expliqué. 2) Cas A 3) |
| 55 | 2013 | Juin | 5-8 (à 2 reprises) | 23 h 45 | Îles de Boucherville (Montréal) | QC | PH-LN-RR1 | Dizaines de minutes | Blanc, bleu | 2 | Boule, fumée lumineuse | 4 | 3,5 | Témoin | 5 | 1) Inexpliqué. 2) Cas F 3) Orbe sylvestre. |
| | | | | | | | | 90- | | | Boule | | | | | 1) Inexpliqué. |

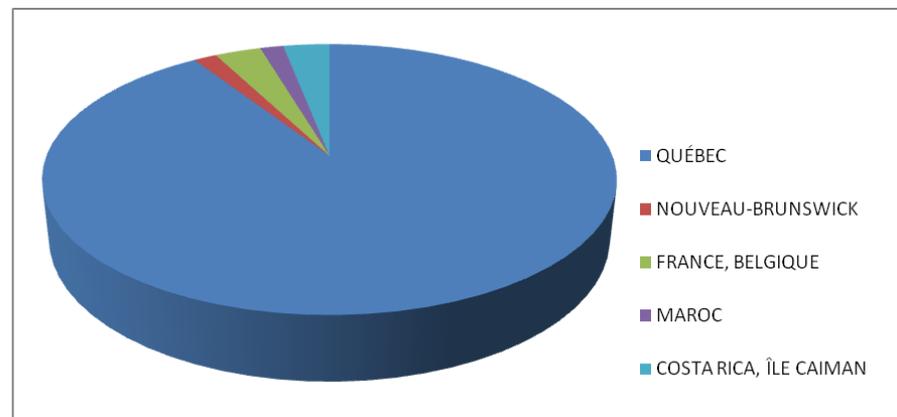
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|------|-----------|-----------------|-------------------|--|--------|-----------|------------|----------------------------|------------|---|-----|-----|---------|-----|--|
| 56 | 2013 | Juillet | 13 | 21 h | N.D. Île-Perrot (Montréal) | QC | RE1 | 120 sec. | Rouge | 2 | avec objet à l'intérieur | 3 | 2,5 | Témoins | 8 | 2) Cas F 3) Structure à l'intérieur de la boule. Montée à la verticale. |
| 57 | 2013 | Juillet | 30 | matin | Nicolet (Centre-du-Québec) | QC | PH | ---- | Turquoise | 1 | Tache | 1,5 | 1 | Témoin | 7 | 1) Expliqué. 2) Cas B 3) Contre-oblitération solaire |
| 58 | 2013 | Août | 13-15 | Après-midi | Napierville (Montréal) | QC | RE1 | 1 min. | Flamboyant | 15+ chie n | Prisme avec projecteur | 5 | 4 | Témoins | 6 | 1) Inexpliqué. 2) Cas F 3) Aperçu d'abord par les enfants. |
| 59 | 2013 | Août | 25-26 récurrent | 3 h - 5 h | Fermont (Côte-Nord) | QC | PH-LN-RE1 | Des heures | Blanc, jaune, mauve, vert, | 1 | Points lumineux | 3,5 | 3,5 | Témoin | 6 | 1) Inexpliqué. 2) Cas E 3) Plusieurs épisodes. |
| 60 | 2013 | Septembre | 7 | 21 h | Drummondville (Centre-du-Québec) | QC | LN-RE1 | 15 min. | Rouge, blanc | 2 | Lumière rouge puissante avec clignotement blanc | 2 | 2,5 | Témoin | 5 | 1) Inexpliqué. 2) Cas D 3) Une dizaine d'avions sont passés dans les parages à ce moment. |
| 61 | 2013 | Septembre | 22 | 14 h | Cholet | France | OD - PH | ---- | Vert | PH | Deux taches | 1,5 | 2 | Témoin | 6 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas C 3) |
| 62 | 2013 | Octobre | 17 | 17 h 50 - 18 h 10 | Dorval (Montréal) | QC | RE1 | 20 min. | Doré-argenté | 1 | Ovni avec deux arcs | 0 | 0 | Témoin | 7 | 1) Expliqué. 2) Cas B 3) Contrails. |
| 63 | 2013 | Octobre | 17 | 19 h 10 | St-Jean-sur-Richelieu (Montréal) | QC | LN | 3 min. | Blanc | Env. 10 | Sphère lumineuse | 1,5 | 4 | Témoin | 6 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas D 3) Des voitures se sont arrêtées pour regarder. Ambiance bizarre. |
| 64 | 2013 | Décembre | 19 | Soir | Brossard (Montréal) | QC | PH | ---- | ---- | PH | Piliers de lumières | 0 | 0 | Témoin | 7 | 1) Expliqué. 2) Cas A 3) Piliers de lumière. |
| 65 | 2013 | Décembre | 27 | 18 h 30 | Parc des Laurentides (Saguenay-Lac-Saint-Jean) | QC | PH-LN | 90 sec. | Bleu | 2 | Structure sphérique ? | 2,5 | 4 | Témoins | 6,5 | 1) Évidence insuffisante. 2) Cas D 3) Photos prises en voiture. Bleu caractéristique. |

Voici comment se répartissent les caractéristiques des **soixante-cinq (65) cas** colligés en 2013 :



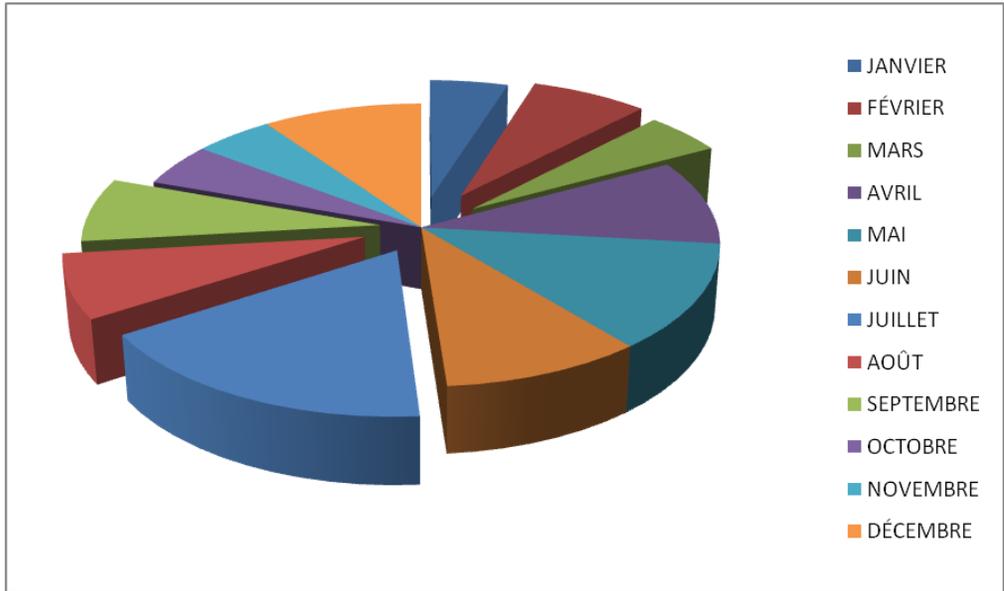
Ancienneté des témoignages reçus

| | |
|------------|----|
| avant 1981 | 9 |
| 1981-1990 | 3 |
| 1991-2000 | 7 |
| 2001-2012 | 14 |
| 2013 | 32 |

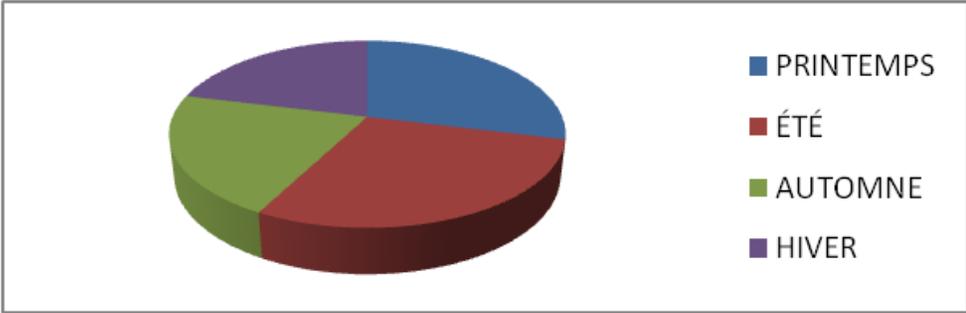


Lieu de l'observation ou de la rencontre

| | |
|-------------------|----|
| Québec | 59 |
| Nouveau-Brunswick | 1 |
| France | 1 |
| Belgique | 1 |
| Costa Rica | 1 |
| Île Caïman | 1 |
| Maroc | 1 |



Mois



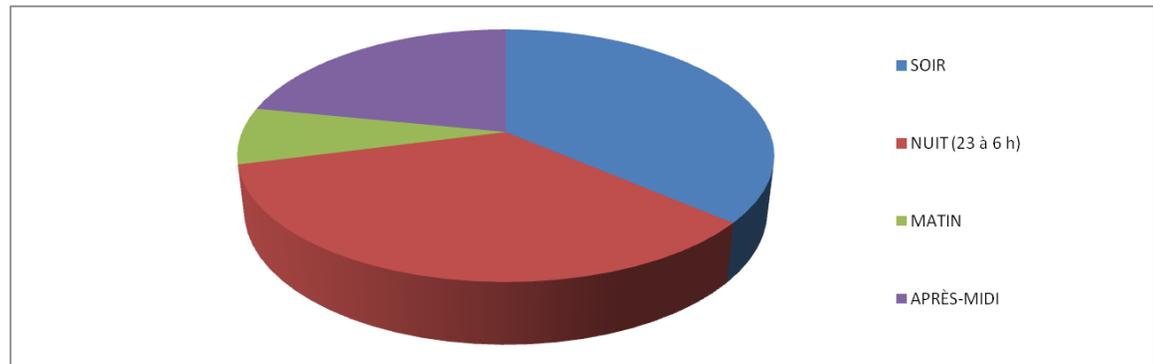
Saison

| | |
|-----------|----|
| Printemps | 15 |
| Été | 15 |
| Automne | 11 |
| Hiver | 11 |

| | |
|-----------|---|
| Janvier | 2 |
| Février | 3 |
| Mars | 2 |
| Avril | 4 |
| Mai | 5 |
| Juin | 4 |
| Juillet | 7 |
| Août | 3 |
| Septembre | 3 |
| Octobre | 2 |
| Novembre | 2 |
| Décembre | 4 |

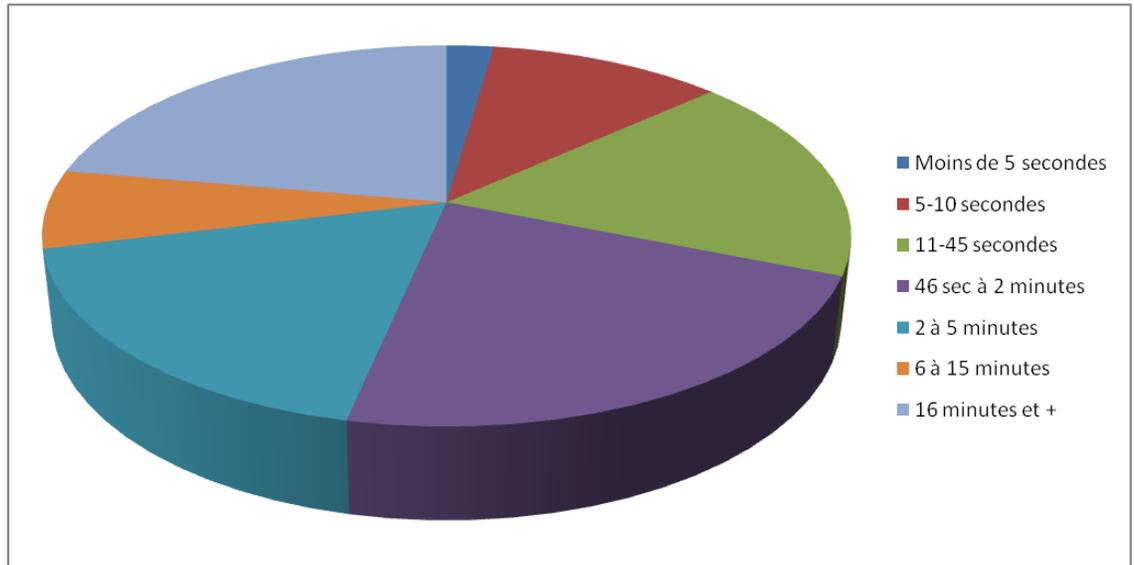
Heure

| | |
|-----------------|----|
| Matin | 4 |
| Après-midi | 12 |
| Soir | 20 |
| Nuit (23 à 6 h) | 19 |



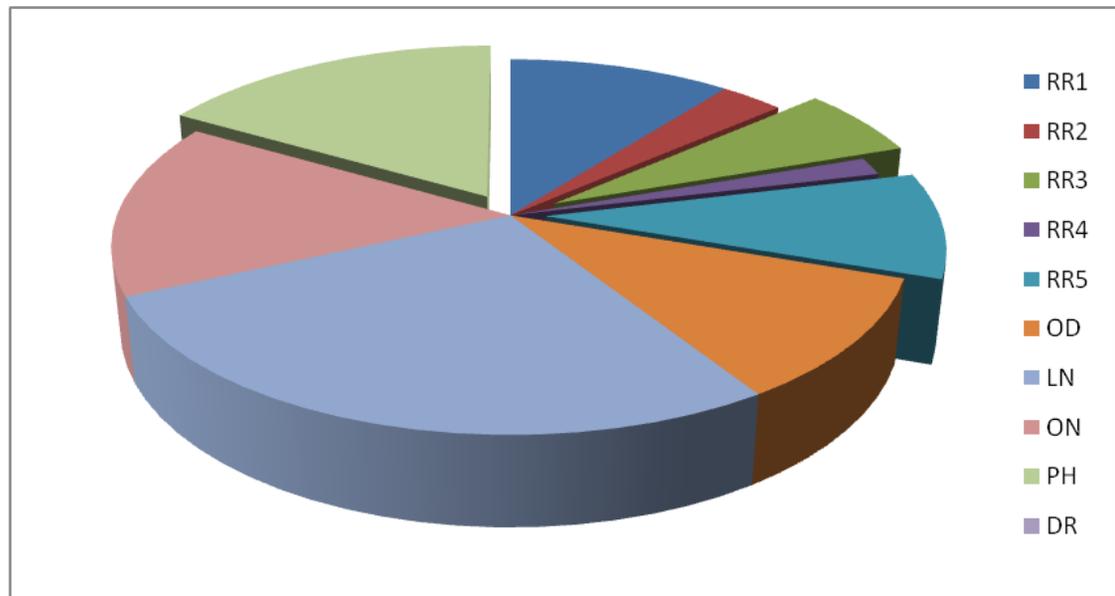
Durée

| | |
|---------------------|----|
| Moins de 5 secondes | 1 |
| 5-10 secondes | 5 |
| 11-45 secondes | 8 |
| 46 sec. – 2 minutes | 10 |
| 2 min – 5 minutes | 8 |
| 6 min – 15 min. | 3 |
| 16 min et plus | 10 |



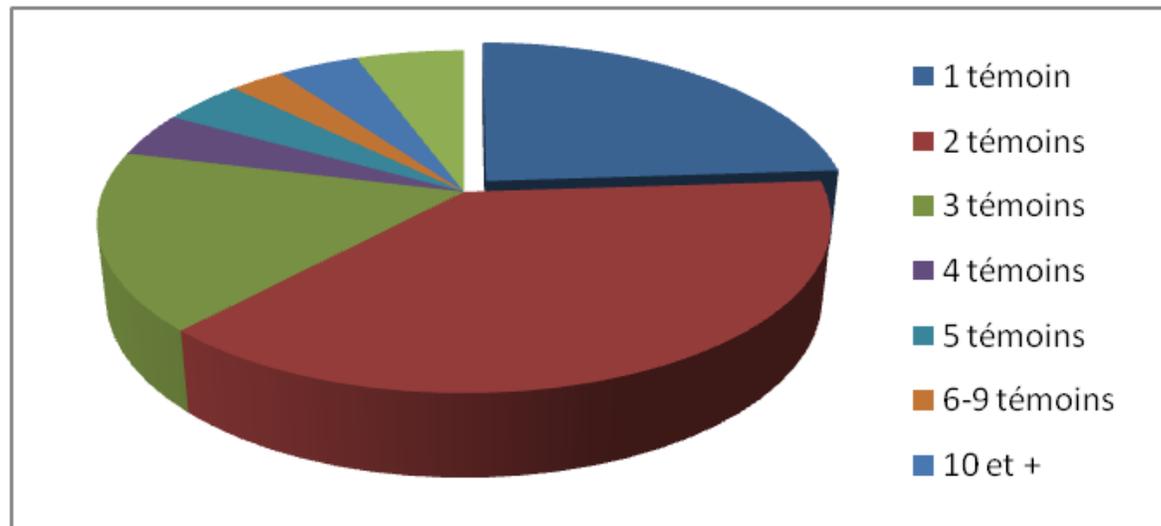
Type de PAN rapporté

| | | |
|---------------------------------|-----|---------|
| Détection radar | DR | 0 |
| Preuves photographiques | PH | 11(+12) |
| Lumière nocturne | LN | 18 |
| Objet diurne (+ de 200 m) | OD | 7 |
| Objet nocturne (+de 200 m) | ON | 10 |
| Rencontre rapprochée – de 200 m | RR1 | 7 |
| Traces physiques | RR2 | 2 |
| Rencontre d’humanoïde | RR3 | 4 |
| Enlèvement | RR4 | 1 |
| Communication supranaturelle | RR5 | 6 |



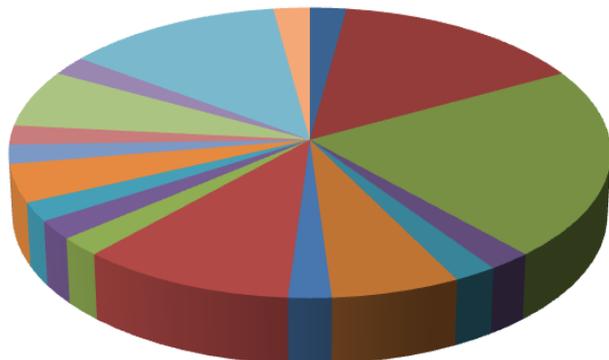
Nombre de témoins

| | |
|--------------------|----|
| <i>1 témoin</i> | 25 |
| <i>2 témoins</i> | 20 |
| <i>3 témoins</i> | 4 |
| <i>4 témoins</i> | 3 |
| <i>5 témoins</i> | 3 |
| <i>6-9 témoins</i> | 2 |
| <i>10 et plus</i> | 3 |
| <i>20 et plus</i> | 0 |
| <i>PH</i> | 4 |



GAR

PAN

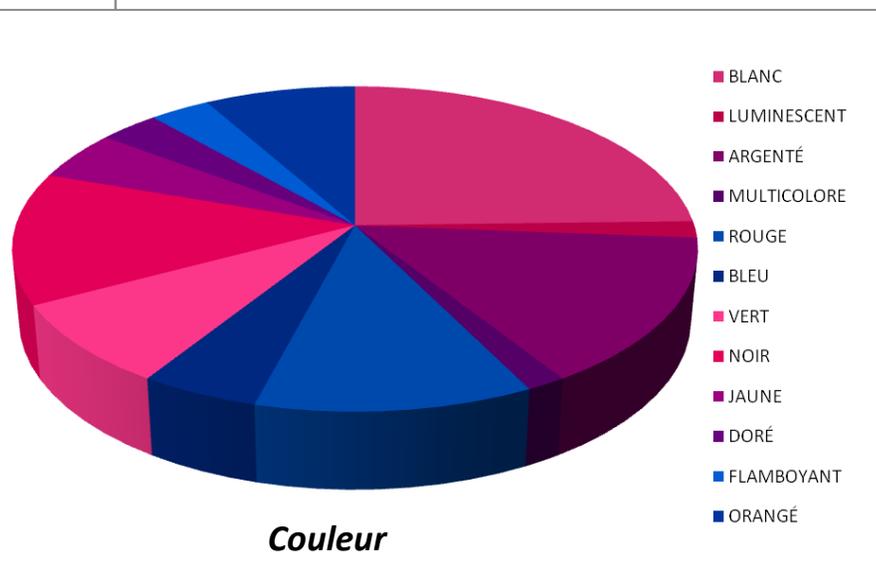


Forme et grosseur

- ORBES
- BOULE
- LUMIÈRES AVEC OU SANS FORMES
- PRISME
- BOUMERANG
- SOUCOUBE / OVOÏDE
- TIERS DE CERCLE
- TRIANGLE
- CIGAROÏDE
- PIRIFORME
- RECTANGLE TRAPÉZOIDAL
- LOSANGE

- « POISSON »
- PILIERS DE LUMIÈRES
- TACHE
- POLTERGEIST
- HUMANOÏDE(S)
- POLYMORPHE

| | |
|---------------------------|----|
| ORBES | 1 |
| BOULE | 7 |
| LUMIÈRES AVEC/SANS FORMES | 10 |
| PRISME | 1 |
| BOUMERANG | 1 |
| SOUCOUBE/OVOÏDE | 3 |
| TIERS DE CERCLE | 1 |
| TRIANGLE | 5 |
| CIGAROÏDE | 1 |
| PIRIFORME | 1 |
| RECTANGLE TRAPÉZOÏDAL | 1 |
| LOSANGE | 2 |
| « POISSON » | 1 |
| PILIERS DE LUMIÈRES | 1 |
| TACHE | 3 |
| POLTERGEIST | 1 |
| HUMANOÏDES | 6 |
| POLYMORPHE | 1 |



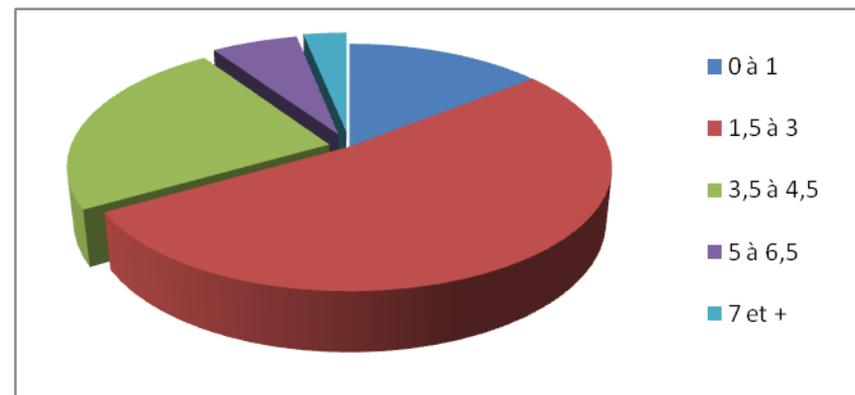
Couleur

- BLANC
- LUMINESCENT
- ARGENTÉ
- MULTICOLORE
- ROUGE
- BLEU
- VERT
- NOIR
- JAUNE
- DORÉ
- FLAMBOYANT
- ORANGÉ

| | |
|--------------------------|------|
| <i>Blanc</i> | 15 |
| - <i>lumière blanche</i> | (12) |
| - <i>objet blanc</i> | (3) |
| <i>Rouge</i> | 7 |
| <i>Orangé</i> | 5 |
| <i>Vert</i> | 5 |
| <i>Bleu</i> | 3 |
| <i>Jaune</i> | 3 |
| <i>Doré</i> | 2 |
| <i>Argenté</i> | 9 |
| <i>Multicolore</i> | 1 |
| <i>Noir</i> | 8 |
| <i>Flamboyant</i> | 2 |
| <i>Luminescent</i> | 1 |

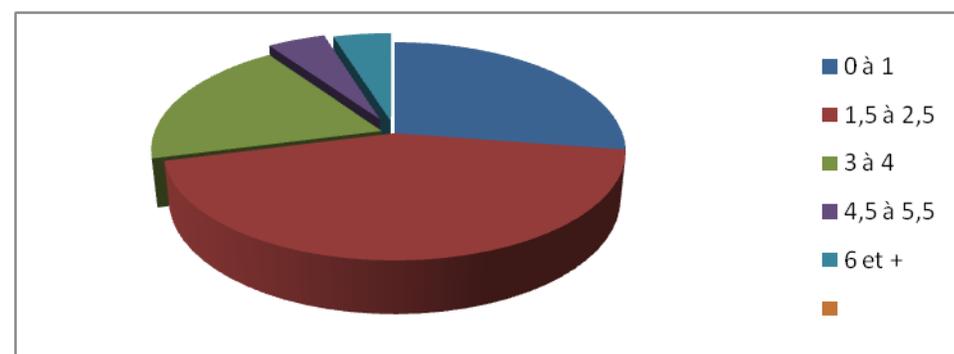
Indice¹ d'Étrangeté (moyenne 2,77)

| Indice | Nombres de cas |
|-----------|----------------|
| 0 à 1 | 9 |
| 1,5 à 3 | 33 |
| 3,5 à 4,5 | 15 |
| 5 à 6,5 | 5 |
| 7 et + | 1 |



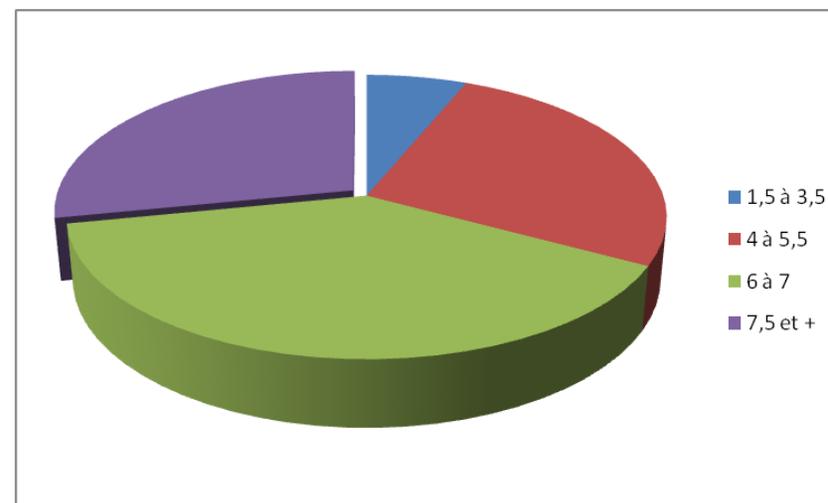
Indice de Probabilité (moyenne 4,83)

| Indice | Nombres de cas |
|-----------|----------------|
| 0 à 1 | 18 |
| 1,5 à 2,5 | 27 |
| 3 à 4 | 12 |
| 4,5 à 5,5 | 3 |
| 6 et + | 2 |



Fiabilité du Rapport (moyenne 6,33)

| Indice | Nombre de cas |
|-----------|---------------|
| 1,5 à 3,5 | 4 |
| 4 à 5,5 | 17 |
| 6 à 7 | 25 |
| 7,5 et + | 18 |

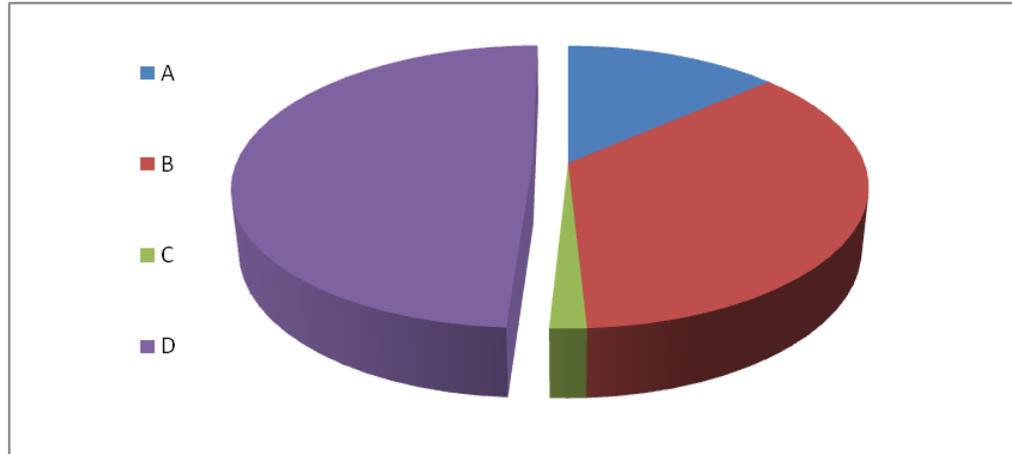


¹ Description des Indices en pages

Classement des cas selon le Canadian UFO Review

Nombre de cas

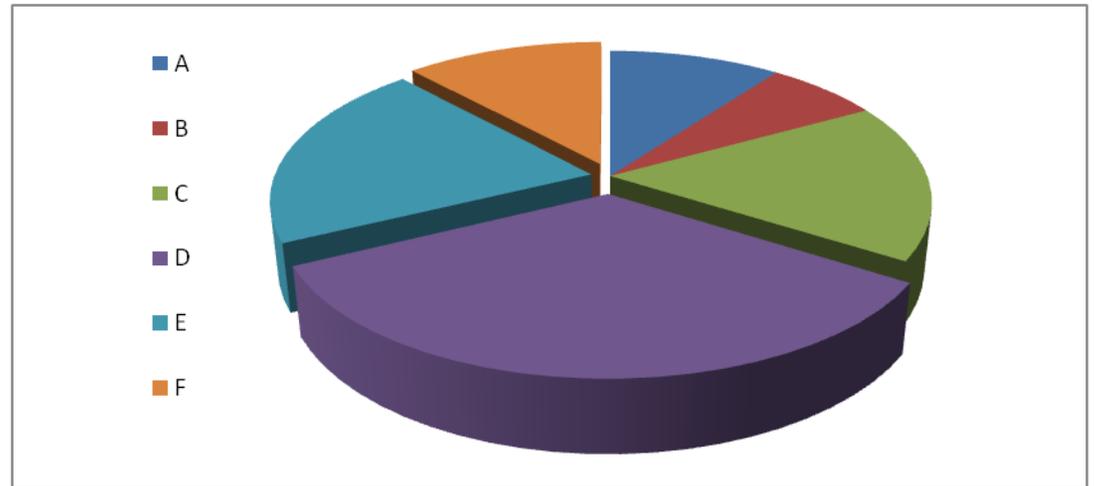
| | |
|------------------------|----|
| Expliqué | 9 |
| Évidence insuffisante | 21 |
| Probablement identifié | 1 |
| Inexpliqué | 28 |



Classement des cas selon le GARPAN

Nombre de cas

| | | |
|----|---|---|
| 7 | A | Expliqué et démontré |
| 4 | B | Probablement expliqué, mais non démontré |
| 10 | C | Données inanalysables |
| 20 | D | Non expliqué : données insuffisantes OU demanderait davantage d'investigation (pour le détail ou la vérification) |
| 12 | E | Inexpliqué : données fiables et cohérentes, mais non démontrables |
| 6 | F | Non identifié : avec Indices d'Étrangeté, de Probabilité et de Fiabilité suffisamment élevés |



Annexes



Indice d'Étrangeté (moyenne canadienne en 2010-2011 = 3,6 et 3,9) (Moyenne du GARPAN en 2012 = 3,27 ; 2013 = 2,82)

| | Nombre de caractéristiques du PAN | Type | Phénomènes associés | Implication humaine |
|-----|---|-------------|-----------------------------------|----------------------------|
| 1 | Rien d'étrange, il s'agit d'une méprise | | | |
| 1,5 | Une caractéristique possiblement étrange | | Coïncidence dans la vie du témoin | |
| 2 | Une caractéristique étrange | | | |
| 2,5 | Deux caractéristiques étranges | | | |
| 3 | Trois caractéristiques étranges OU une caractéristique très étrange | | | |
| 4 | Quatre caractéristiques OU deux caractéristiques très étranges | | Phénomènes paranormaux | |
| 5 | RR2 avec traces intelligibles OU cinq caractéristiques | | | Ingérence des autorités |
| 6 | | | | Intervention de l'armée |
| 7 | | RR3 | | |
| 8 | Le cas détails de nombreux détails, contient beaucoup d'informations. | RR4 | | |
| 9 | L'étrangeté du cas ne ressemble rien qui n'était connu jusque-là. | | | |

Source du témoignage

Témoin : interrogé en personne, ou par téléphone

Témoin indirect : se souvient bien du témoignage entendu de la bouche du témoin direct

Sans enquête : Témoignage écrit avec référence, mais sans investigation : article internet, vidéo (*non-traités par le GARPAN*)

Sans référence : (*non-traités par le GARPAN*)

Indice de Probabilité

(Moyenne du GARPAN en 2012 = 3,24; 2013 = 2,04)



L'indice de Probabilité évalue la 'probabilité' qu'un événement (par)anormal se soit produit. Plus le cas sera défendable et pourra présenter des preuves matérielles de son occurrence, plus la probabilité s'infléchira. Avec un cas d'enquête pondéré à 9, aucune contestation ne serait plus possible.

| | Témoïn | Preuve matérielle (PH-DR) | Traces (RR2) | Intelligibilité |
|---|-----------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| 1 | Un témoin | | | |
| 2 | Deux témoins | | | |
| 3 | Trois à cinq témoins | Preuve photographique peu claire | Traces au sol incertaines | Anomalie paranormale |
| 4 | Six à dix témoins | | | Facteur d'importance |
| 5 | Dix témoins et plus | Preuve photographique claire | | Facteur d'importance forte |
| 6 | Vingt témoins et plus | | Traces au sol | Intervention des policiers |
| 7 | | Preuve photographique très claire | Effets organiques | Intervention de l'armée |
| 8 | | Signature radar sans observation visuelle | Artefacts | |
| 9 | | Signature radar avec observation visuelle | Traces xénobiologiques | |

Indice de Fiabilité

(Moyenne du GARPAN en 2012 = 6,34; 2013 = 5,9)

| | Type de rapport | Transmission orale | Crédibilité |
|---|---|-------------------------------|------------------------|
| 1 | aucune information sur le témoin | | Personne non crédible |
| 2 | information sur le témoin non vérifiée | Témoignage indirect faible | Personne peu crédible |
| 3 | Notification | | |
| 4 | Notification vérifiée | Témoignage indirect fort | Personne crédible |
| 5 | Prise de témoignage | Témoignage indirect très fort | Personne très crédible |
| 6 | Interview, autres documents d'enquête | | |
| 7 | Analyse photo ou vidéo, autres démarches | | |
| 8 | Enquête complète | | |
| 9 | Enquête complète corroborée par des vérifications extérieures | | |

CLASSIFICATIONS DES CAS D'INVESTIGATION EN UFOLOGIE



Classification du GARPAN (2012)

- A Expliqué et démontré
- B Probablement expliqué, mais non démontré
- C Données inanalysables
- D Non expliqué : données insuffisantes OU demanderait davantage d'investigation (pour le détail ou la vérification)
- E Inexpliqué : données fiables et cohérentes, mais non démontrables
- F Non identifié : avec Indices d'Étrangeté, de Probabilité et de Fiabilité suffisamment élevés

Classification du Canadian UFO Review (1989)

- A Expliqué
- B Évidence insuffisante
- C Probablement expliqué
- D Inexpliqué

Classification du GEIPAN (2009)

- A cas expliqué de façon certaine (niveau d'étrangeté faible),
- B cas très probablement expliqué (niveau d'étrangeté faible),
- C cas inexpliqué peu consistant sans caractère d'étrangeté,
- D1 cas inexpliqué peu consistant avec un caractère d'étrangeté marqué,
- D2 cas inexpliqué et étrange suffisamment consistant pour que toutes les hypothèses envisageables aient été réfutées.